lutte ouvrière

HEBDOMADAIRE — PARAIT LE MARDI — N° 193 — SEMAINE DU 9 AU 15 MAI 1972 — PRIX : 2 F

VIETNAM :

LE REGIME THIEU AUX ABOIS

courrier des lecteurs

Buvez ! Chahutez ! Mais restez flic !

Jeudi 17 février 1972, vers 21 h 55, un individu que je ne connais même pas, en état d'ébriété, renverse délibérément mon cyclomoteur garé sur le trottoir. Le bruit de la chute attire mon attention. Je descends en trombe l'escalier de notre immeuble. Cet aimable individu se prépare alors à uriner sur la calandre d'une voiture immatriculée 1426 XY 75 ; c'est alors que je l'interpelle. A ma question qui lui demande les raisons de ses deux actes, le vandale me répond : « Je vous emmerde ». Décidé à ne pas laisser s'échapper mon bonhomme après cet aveu indirect, je le suis à distance, me gardant bien de le malmener. Des passants m'aident à l'escorter jusqu'au poste de police du commissariat central du treizième arrondissement.

Le personnel de service à qui je raconte verbalement ce qui vient de se passer demande les papiers du vandale. Refus de ce dernier. On veut ensuite le soumettre à l'alcootest. Nouveau refus.

Entre-temps, l'énergumène nous communique son idée : « Je bouffe les Noirs et les Juifs comme des cannibales ». L'assistance, au poste de police, qui compte une bonne douzaine de personnes en uniforme et en civil et moi-même, écoute avec un prodigieux intérêt ce déballage d'insanités tout à la fois comique, tragique, grotesque et inquiétant.

Sur une nouvelle injonction de montrer ses papiers, l'honorable personnage exhibe enfin une carte d'officier de police judiciaire. Nous sommes abasourdis.

Le lendemain, je me rends au commissariat central pour porter plainte, expliquant à haute voix, dans le hall, le motif de ma venue. On se hâte de me faire gravir l'escalier qui conduit au premier étage, jusqu'au bureau d'un commissaire (M. Clair) que je croyais être divisionnaire : il n'est, en fait, que stagiaire ; je n'apprendrai ce « détail » que mercredi 22 mars ! M. Clair et moi-même convenons de la chose suivante : mon vandale, le sieur Cornec Jean, domicilié à Villejuif, 64, rue Saint-Roch, me versera à bref délai la somme de 100 F pour les dégâts matériels que j'ai partiellement constatés, d'une part, et d'autre part, une confrontation est prévue entre le vandale, le commissaire et moi-même.

Ce commissaire stagiaire qui vous reçoit le pistolet à la ceinture (!) deviendra introuvable dès que je voudrai lui rappeler la seconde partie de sa promesse. Il m'avait demandé un délai maximum de quinze jours.

Un autre commissaire me reçoit ultérieurement : le commissaire « x » : il se présente comme étant le supérieur administratif du personnel du commissariat central du treizième arrondissement ; il m'assure que des sanctions ont déjà été prises contre son subordonné. Il n'est plus question de confrontation. Je deviens indésirable.

J'écris, puis je passe au domicile de mon vandale, absent, j'y laisse ma carte avec quelques mots : aucune réponse.

Je retourne au commissariat central après avoir demandé le bureau de mon vandale. Il travaille au bureau 107. Je m'y rends directement. Il s'y trouve avec un collègue. Je lui demande les raisons de son silence, et lui rappelle ma demande d'un versement supplémentaire de 100 F pour le porte-bagages déformé dans la chute (j'avais pensé aborder cette question lors de la confrontation qui avait été prévue précédemment, à présent escamotée). Sa réaction est de se réfugier derrière l'autorité de son chef, le commissaire « x ».

Je demande à voir ce commissaire « x » : il est absent et nous sommes le mercredi 22 mars 1972 : le commissaire Guimezanes me reçoit avec courtoisie et semble comprendre mon souci d'une confrontation qui explique, à défaut de justifier, le comportement du vandale. Il est décidé que je pourrai voir le commissaire « qui convient », le lendemain jeudi, à 9 h.

Ce commissaire « qui convient » est précisément le commissaire « x ». Je rappelle le but de ma visite : confrontation et rallonge d'indemnité. D'un ton tranchant, il m'informe qu'on lui a rapporté que j'ai causé un scandale dans le bureau 107 en allant voir le sieur Cornec, d'une part, et que d'autre part, ma seconde demande d'indemnité de 100 F est « du chantage ». Me rendant compte que je perds mon temps à discuter avec lui, je le quitte rapidement en lui disant : « Vous aurez de mes nouvelles ».

Aucun procès-verbal circonstancié n'a été dressé qui soit revêtu de ma signature. Je n'ai donc aucun document officiel de la police. Le commissaire « x » s'est borné à m'indiquer que j'avais toutes possibilités de m'adresser au tribunal voisin pour poursuivre mon vandale.

L'affaire en est là. Ces faits sont suffisamment éloquents pour que l'on puisse se passer de commentaires.

A.R., Paris-13e

POUR PAYER

lutte ouvrière

moins de 1 F le numéro et soutenir son effort.

Abonnement 1 an : 50 F.

ABONNE-TOI !

Des conséquences de n'être pas d'origine méditerranéenne

Depuis un an, je travaille à Chelles dans une petite entreprise : Herdégent, fabricant de béquilles. Il s'agit presque d'une entreprise familiale, puisqu'elle emploie en tout quatre ouvriers pour polir, percer et enfin emballer les béquilles. L'attitude du chef vis-à-vis de nous est plutôt paternaliste (le patron, lui, n'est pas sur place, mais à Paris, au siège social), à l'exception de moi qui, étant d'origine sénégalaise, doit essuyer toutes les brimades de sa part, sans parler du racisme des trois autres ouvriers.

C'est ainsi que, le 21 mars, à brûle-pourpoint, il se met à me dire : « Vous ne suivez pas la cadence des autres, jeune homme. Je sais que ce n'est pas votre faute. Nous autres, Européens, d'origine méditerranéenne, avons connu une activité intense depuis des siècles. C'est pourquoi les ouvriers français sont plus rapides que vous. Les Africains sont nonchalants et manquent de méthode au travail. Il faut donc que je vous le dise : je ne peux vous garder plus longtemps ». **Là-dessus, il tenta de me faire signer mon compte. Comme je refusai, il m'avertit que si je restais, il devrait faire une retenue sur ma paye pour se dédommager de mon rendement insuffisant. Je rejetai tout cela, et il me dit :** « Vous pouvez disposer. Je n'ai plus besoin de vos services ». **Voilà dans quelles conditions j'ai été licencié.**

En fait, il voulait tout simplement se débarrasser de moi à bon compte, ayant quelqu'un d'autre à mettre à ma place.

N'ayant donc pas réussi à me faire prendre mon compte de moi-même, voici comment il s'est arrangé pour ne pas avoir à me payer d'indemnités de licenciement : au Conseil des prud'hommes (auquel j'ai fait appel), il a soutenu que j'étais parti de moi-même de l'entreprise, sur un coup de tête, après une altercation avec lui, et il a réussi à faire témoigner dans ce sens les ouvriers français qui travaillaient avec moi et qui ont défendu cette version des faits, totalement erronée.

C'est fou ce qu'on apprend à l'armée

Lorsque vous pénétrez pour la première fois dans une caserne (pour y rester douze mois), le colonel de la Place, sur un ton paternaliste, se fait fort de vous prouver le rôle moralisateur et formateur de l'armée (française, bien sûr).

Hélas, les mois passent et les mêmes individus qui étaient anxieux de connaître leur nouveau sort, sont maintenant las, désabusés, écœurés.

Las de ce temps passé à ne rien faire, dans ces grandes bâtisses où le seul droit est celui de se taire ou de saluer, où la seule occupation est de faire les corvées, balayer, astiquer, monter des gardes de matériels... imaginaires !

Ecœurés par tant de gaspillage : des stocks de matériel (véhicules, installations), de carburants énormes, des séances de tir, du fusil au canon, aussi inefficaces que coûteuses, les petits officiers rendus nostalgiques par l'inactivité font d'incessants va-et-vient entre les cafés du coin et le bar du mess.

Quant à ces messieurs les généraux, ils passent leur temps à prendre le nôtre, en visites cérémonieuses et autres plaisanteries qui nous demandent des heures de préparation.

Mais il n'est pas rare dans cette grisaille de rencontrer d'éternels optimistes. En particulier, après deux journées d'effort (marche et brevet sportif militaire) au cours desquelles l'adjudant avait promis successivement aux premiers des montées en grade puis des jours de permission, il nous était demandé un effort de plus pour le cross du lendemain ; mais, à la surprise de tous, pas de promesse de récompense. C'est alors qu'un deuxième classe un peu maquignon s'écria : « Ne vous en faites pas, les gars, les premiers auront sûrement de la moutarde pour leur corned-beef ! ».

Heureusement qu'il nous reste l'humour pour supporter le dressage militaire !

Salutations.

L.M., Chalon.

Incident raciste à la gare St-Lazare

Jeudi 30 mars, vers 19 h, j'allais prendre mon train après le travail quand, en traversant le hall inférieur de la gare St-Lazare du côté de la rue d'Amsterdam, j'ai été témoin des événements suivants.

Deux « vigiles » en uniforme gris, chargés, paraît-il, de « surveiller » les gares, s'en prenaient à un immigré nord-africain qui vendait des fleurs. Ils se sont précipités sur lui. Le premier a lancé un coup de pied dans la corbeille de fleurs. Et comme le vendeur lui criait sa colère, le second lui a assené une solide paire de gifles.

Aussitôt, les passants nombreux à cette heure se sont attroupés et ont pris les flics à partie : « Vous n'aviez pas à le frapper ni à détruire ses fleurs ». « D'abord, qu'est-ce que vous faites dans cette gare, on peut prendre le train tout seuls. » **Les flics répondent qu'ils sont là pour** « assurer l'ordre » **(sans doute en cassant la figure aux vendeurs à la sauvette** « qui feraient mieux de rester chez eux »). **Révoltés par ce racisme et cette mentalité de cogneurs, tous les gens présents ont violemment réagi (il y avait bien une cinquantaine de personnes à ce moment-là).** « Puisque t'es là pour casser la gueule aux gens, viens avec moi demain matin, je te présenterai mon patron ». « Pourquoi ne poursuivez-vous pas la boutique de fleurs de la gare parce qu'elle vend les roses dix fois plus cher que le gars ? ». **Une dame âgée lance aux flics qu'elle n'a pas la force de les assommer et qu'elle le regrette, mais qu'ils sachent que ce serait de bon cœur.**

Et les flics n'en menaient pas large. Ce qui prouve bien que s'ils étaient sûrs de se heurter à une telle réprobation publique à chacune de leurs interventions comme celle-ci, ils y regarderaient à deux fois.

Salutations communistes.

P.M., Argenteuil.

lutte ouvrière

Responsable de la publication : Michel RODINSON

Composition : L.I.T.O. Département Presse Offset 4, rue du Boulol

Impression : Roto technic Offset Aubervilliers

Adressez toute correspondance à **LUTTE OUVRIERE B.P. 152-06 75 263 PARIS CEDEX 06**

Tarifs des abonnements :

ordinaires : 6 mois : **30 F** — 1 an : **50 F**

sous pli fermé : 6 mois : **70 F** — 1 an : **130 F**

Tous les versements de fonds, abonnements et soutiens divers doivent être faits au : **C.C.P. RODINSON PARIS-6851-10**

Éditorial

VIETNAM : LE REGIME THIEU AUX ABOIS

LA prise de Quang-Tri n'est pas une simple victoire sur le plan militaire des troupes du FNL et du Nord-Vietnam. Elle a porté, aux yeux du monde entier qui n'y croyait déjà pas beaucoup, un un coup irrémédiable et définitif au mythe de la « vietnamisation ». Les scènes rapportées par les agences de presse ou la télévision ne peuvent tromper. La débandade, sinon la panique, quand l'adversaire vient au contact, des troupes qui fuient en abandonnant sur le terrain matériel et munitions, des généraux qui sont les premiers à fuir le théâtre des opérations, des conseillers américains qui doivent défendre au revolver leur place dans l'hélicoptère qui les évacue contre les soldats même qu'ils sont censés conseiller : de toute évidence, les soldats de Thieu n'ont pas plus de raisons ni de volonté qu'auparavant de s'opposer aux troupes du FNL.

Certes pour empêcher la chute de Hué ou de Saïgon — nous ne savons toujours pas d'ailleurs s'il est dans les plans du FNL de s'emparer de ces villes — les Américains peuvent multiplier le nombre des avions et des navires présents au Vietnam et autour du Vietnam. Ils peuvent multiplier les bombardements terroristes au Nord et miner le port de Haïphong pour le fermer aux bateaux russes et aux armes qu'ils amènent. Ils peuvent même ramener des milliers de combattants au sol pour faire reprendre en charge par les GI's une guerre que ne veulent pas mener les Sud-Vietnamiens.

Une chose est absolument sûre en tout cas. Nixon n'a ni trouvé ni créé au Sud-Vietnam la force politique et militaire capable de s'opposer au FNL.

Et son choix demeure, comme par le passé, soit de continuer la guerre, mais sans qu'on puisse y voir un terme et avec la certitude qu'elle devra de plus en plus être assurée par les soldats américains eux-mêmes, y compris à terre, soit de négocier avec les représentants de ceux qui se battent pour leur reconnaître la place qui leur revient à la tête de l'Etat sud-vietnamien.

Pour Nixon et l'impérialisme américain, les deux termes de ce choix sont aussi difficiles l'un que l'autre. Jusqu'ici, il a essayé de faire durer les choses, croyant peut-être contre tout bon sens à une possible vietnamisation, essayant en tout cas d'y faire croire le peuple américain. Avec l'offensive victorieuse du FNL et des troupes de Hanoï, cette position devient intenable.

Les ruptures successives des négociations publiques ou secrètes ne sont que des péripéties dans le jeu difficile que doivent mener aujourd'hui les gouvernants américains sans que cela indique pour le moment qu'ils aient définitivement choisi de mener indéfiniment une guerre qu'ils ne peuvent gagner. De même les menaces de multiplier encore les bombardements ou de redébarquer les marines.

Nixon doit choisir. Pour l'aider à reconnaître la défaite de l'impérialisme américain il y a l'offensive et les victoires du FNL et du Nord-Vietnam. Il y a aussi l'opposition ouvertement exprimée, au point que la presse s'en fait écho, des soldats américains eux-mêmes qui ne veulent pas mourir pour aider les maîtres de l'Amérique à maintenir le Vietnam sous le joug.

Sur le visage de ces Vietnamiens traversant une rivière, toute l'horreur de la guerre que l'impérialisme américain mène contre le peuple vietnamien depuis des années. (Ph. A.F.P.)

sommaire

EN FRANCE

● Leur nouvelle société

Page 5
— Dreyfus à la télé : l'heure du mensonge.
— Immobilier : l'U.D.R. tente d'étouffer le scandale.
— Chaban et sa majorité.
Page 6
— L'affaire de Bruay-en-Artois.
Page 9
— La situation des travailleurs maliens en France.
— Grève des loyers dans un foyer du 18e.
— La situation des femmes.
Page 12
— Le chômage en Lorraine.
Page 13
— Le scandale des transports en commun.
Page 14
— Fermeture de la faculté de Vincennes.
— Grève au lycée de Chelles.

● Le P.C.F. au gouvernement

Pages 10-11
— Quand ils étaient ministres.

● Dans les entreprises

Page 7
— Les travailleurs du Joint Français ont gagné.
— La C.G.T., le P.C.F. et la grève du Joint.
— Delle-Alsthom : on ne cédera pas.
Page 8
— C.I.T.-Alcatel (Velizy) : fin de la grève sur les chantiers.
— Citroën assassin !
Page 15
— Cégédur (Castelsarrasin) : la direction jette les vieux travailleurs à la rue.
Page 16
— General-Motors (Gennevilliers) : le résultat de quatre semaines de grèves tournantes.
— Chalet-Idéal : la lutte a payé.
Page 17
— Rhône-Poulenc (Elbeuf) : explosion dans l'usine.

DANS LE MONDE

ALLEMAGNE
Page 4
— Willy Brandt aux prises avec l'opposition.
TURQUIE
Page 4
— Les assassins et leurs complices.
U.S.A.
Page 4
— La mort d'une crapule.

DIVERS

Page 6
— Revue de presse.
Page 18
— Livres : « J'accuse le général Massu » - « La torture dans la république ».
Page 19
— Cinéma : Tout va bien.

Turquie :

Les assassins et leurs complices

Ni le détournement d'avion et la prise d'otages tentés par leurs camarades, ni la tentative d'enlèvement d'un chef de la police n'auront finalement réussi à sauver de la mort Denis Gezmis, Yusuf Aslan et Huseyin Inan. Les trois jeunes militants de « l'Armée de Libération Populaire » ont donc été exécutés le 6 mai à l'aube. Et cet assassinat ne fait qu'allonger un peu plus la longue liste de crimes dont est coupable le régime en place d'Ankara.

Ce régime militaire, défenseur du « monde libre », perpétue, par la terreur sanglante, une misère profonde qui touche la majorité de la population. En Turquie, chômeurs, ouvriers aux payes misérables, paysans pauvres ou sans terre, journaliers agricoles côtoient le luxe provocant de quelques riches bourgeois et quelques féodaux tout puissants qui reçoivent l'appui total du gouvernement militaire qui les protège contre la colère populaire. Les libertés les plus élémentaires sont bafouées et on ne compte plus le nombre de journaux saisis, le nombre d'opposants arrêtés, le nombre de militants torturés dans les geôles du régime. Dans la plupart des villes l'état de siège, officiel ou non, est pratiquement constant, et malheur à celui qui élève la voix pour s'opposer à l'arbitraire des militaires.

Depuis mars 1971, la Constitution a été suspendue et désormais généraux et colonels ne mettent même plus les formes pour obliger l'appareil politique et judiciaire à accomplir leurs quatre volontés.

Et c'est pour avoir lutté contre ce régime sanglant, criminel, haï par une population unanime, que trois jeunes militants ont été pendus.

Quant à leurs bourreaux, loin d'être mis au ban des nations dites « civilisées », ils continueront, comme par le passé, à entretenir d'excellents rapports avec l'U.R.S.S. ou les « démocraties » du monde occidental. Et le sang qui vient de couler à Ankara n'empêchera nullement les U.S.A. d'apporter aide et subventions au régime, l'U.R.S.S. de se flatter des « bonnes relations » qu'elle entretient avec la Turquie, et la France de chercher fébrilement à investir ses capitaux dans le pays, comme vient de le faire récemment la Régie Renault.

Car, bien sûr, il n'y a aucune raison que les criminels qui président aux destinées de la Turquie soient boycottés par leurs collègues des autres pays même si ces derniers s'affirment les champions de la « démocratie », de la « liberté », voire du « socialisme ». Car leur « liberté », leur « démocratie » ou leur « socialisme » ne reposent que sur l'argent, le sang et les larmes...

J.L.

Pompidou recevant en janvier le Premier ministre turc : Nihat Erim. (Ph. A.F.P.)

R. F. A. :

WILLY BRANDT AUX PRISES AVEC L'OPPOSITION

Un enjeu purement électoral

WILLY BRANDT a décidément bien du fil à retordre avec l'opposition. Les Chrétiens-Démocrates, après leur victoire aux élections du Bade-Wurtemberg, ont tout d'abord tenté de lui faire perdre la chancellerie. La motion de défiance qu'ils ont déposée à la Chambre à cet effet, à propos du budget, n'a manqué que de trois voix pour avoir la majorité. Brandt a sauvé sa place, mais il doit à présent compter avec l'opposition, et celle-ci ne lui laisse guère de répit.

L'enjeu des Chrétiens-Démocrates est de renverser l'actuel gouvernement pour prendre le relais. Le prétexte, c'est la situation économique et sociale où se trouve l'Allemagne, ainsi que la signature des traités avec les pays de l'Est.

Sur ce dernier point si, au niveau des discussions parlementaires, les Chrétiens-Démocrates restent relativement prudents pour des raisons compréhensibles, ils se livrent par contre dans le pays à une propagande forcenée, secondés en ce domaine par le parti d'extrême-droite NPD, présentant Willy Brandt comme « l'étranger », celui qui veut brader à l'Est les intérêts de l'Allemagne. Ils flattent ainsi, à des fins électorales, les sentiments nationalistes d'une fraction de la population qui voit dans la signature des traités avec l'Est l'abandon des perspectives de réunification de l'Allemagne.

Mais, bien entendu, pour les Chrétiens-Démocrates, le débat est ailleurs. Il s'agit de profiter de la situation intérieure où le gouvernement de Brandt se trouve quelque peu en difficulté, pour contraindre celui-ci, d'une façon ou d'une autre, à court ou à moyen terme, à abandonner le pouvoir.

Et l'agitation fomentée autour de la ratification des traités signés par Brandt avec les pays de l'Est ne vise à rien d'autre qu'à convaincre l'électorat que les Chrétiens-Démocrates sont les seuls capables de promouvoir une politique réaliste et ferme en même temps, en ce domaine.

Mais il est évident que si la C.D.U. arrivait au pouvoir, elle ne changerait rien à l'orientation prise par le gouvernement Brandt. La signature des traités avec l'Est est le résultat d'une politique entamée depuis des années par la bourgeoisie allemande. Politique qui correspond exactement à ses intérêts de trouver à l'Est un marché dont elle pourrait s'arroger quasiment le monopole. Sur le plan diplomatique, cela vaut quelques sacrifices, comme la reconnaissance, sinon de droit, en tout cas de fait, de la frontière Oder-Neisse et de la division de l'Allemagne. Même cela les Chrétiens-Démocrates ne peuvent avoir le projet de le remettre en question.

Catherine LORRAINE.

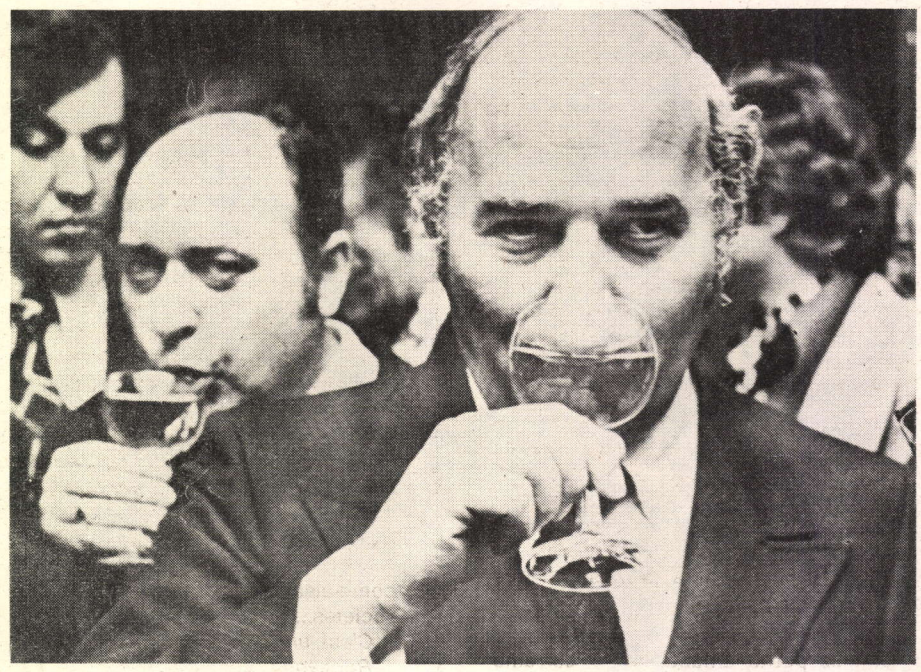

Reiner Barzel est-il en train de boire à la santé de Willy Brandt ? (Ph. A.F.P.)

Les masses arabes : de la chair à canon

DANS une déclaration récente, Sadate n'y est pas allé par quatre chemins :

« Je suis prêt à sacrifier un million d'hommes pour briser l'orgueil et l'arrogance d'Israël », a-t-il déclaré publiquement. *« Et Israël doit de son côté se préparer à sacrifier également un million d'hommes et même plus. »*

Qu'ils sont prodigues du sang des autres tous ces dirigeants (et Sadate sur ce plan n'est ni pire ni meilleur que tous les autres !). Oh, certes, chacun sait que ce bellicisme cynique n'est que fanfaronade démagogique. Mais il est significatif. Et ces Tartarin n'en restent pas au Café du Commerce, ils dirigent des Etats !

D.M.

États-Unis :

La mort d'une crapule

LA mort de Hoover, dirigeant du F.B.I., a attiré de nouveau l'attention sur cette institution toute puissante, véritable Etat dans l'Etat, vieille de plus de quarante années et à laquelle le nom de Hoover est intimement lié. Fondée dans les années 1920, cette officine policière, forte à l'époque de 500 hommes, mais qui en compte aujourd'hui plus de 7.000, s'est spécialisée dès ses débuts dans la chasse aux anarchistes, aux opposants politiques et accessoirement aux libéraux. La vocation anti-communiste de Hoover et de ses enquêteurs ne s'est d'ailleurs jamais démentie. Toujours prompt à traquer l'opposition, fichant tant les hommes d'extrême-gauche que le personnel plus traditionnel de la scène politique américaine, n'hésitant pas à recourir au crime pour exterminer les Panthères Noires, le F.B.I. donna également sa pleine mesure lors de la chasse aux sorcières de la période maccarthyste, au moment de la guerre froide entre les deux blocs. Hoover transmit à l'époque, carrément, les dossiers prétendument secrets des suspects au sénateur Mac Carthy pour le soutenir dans sa sale besogne. La disparition du chef intouchable du F.B.I. n'entraînera aucun regret aux Etats-Unis.

K.M.

DREYFUS A LA TELE :

L'heure du mensonge

VENDREDI dernier, sur la deuxième chaîne, à 21 h 30, le Président-Directeur Général de la R.N.U.R. était l'invité de l'émission « L'heure de vérité ».

A une courte introduction historique succéda le portrait et la biographie de Pierre Dreyfus. Nous avons ainsi appris que le président de la régie aimait l'archéologie, la musique et les arbres (qu'il passe des dimanches entiers à regarder pousser). En bref, qu'il avait « une sensibilité exacerbée » **et qu'il** « recherchait constamment l'amitié de ceux qui l'entourent ». **Mais M. Dreyfus est aussi un** « homme de gauche ». **Il n'ose pas se dire socialiste, mais il tient à préciser qu'il** « s'intéresse au sort des travailleurs ». **Il** « pense aux gens de Renault avec intérêt **(sic !)**, même lorsqu'ils considèrent le patron avec une certaine distance ou même de l'hostilité ».

Décidément, en regardant la télévision l'autre soir, les travailleurs de chez Renault en ont appris de belles sur leur P.-D.G. et sur leur usine.

Une fois brossé ce portrait complaisant de Dreyfus (« modeste », **pardon disons plutôt** « discret »**), notre grand « sensible » était interrogé par quatre interlocuteurs tous plus** « courtois » **les uns que les autres. Georges de Caunes, journaliste de l'O.R.T.F., Jean Boissonat, économiste « distingué », journaliste de** L'expansion, **P. Guimard, écrivain et journaliste à** L'Express, **et H. Krasucki, secrétaire de la C.G.T., ont, pendant toute la soirée (à part quelques questions posées par Boissonat sur P. Overney) été incapables d'animer un tant soit peu le débat. Cela n'a pas empêché Dreyfus d'enfiler les perles. En voici quelques exemples.**

C'est bien connu : à la régie il n'y a pas de cadences infernales, pas de pollution, ou « si peu ». **La vue enfumée des Forges-Fonderies que l'on nous a montrée sur le petit écran datait sans doute d'avant-guerre !**

1 500 travailleurs chez Renault ont plus de 60 ans. Cela coûterait « trop cher » **à la régie de les mettre à la retraite avant 65 ans ! Par contre pour M. Dreyfus c'est différent. Il marche sur ses 65 ans et n'a pas l'intention d'arrêter de « travailler ». Forcément** « distribuer le travail aux autres », **comme il le dit lui-même, cela ne doit pas être épuisant !**

Chacun sait que l'on essaye chez Renault de donner des « responsabilités » **aux O.S., de modifier leur travail en** « regroupant les tâches ». **Les O.S., un jour, sauront** « régler et entretenir les machines ». **Quel progrès !**

Mais ce n'est pas tout. A la régie jamais on n'a vu un seul commando d'agents de maîtrise se mobiliser dans l'usine. Les barres de torsion, apportées aux blouses blanches sur l'Esplanade le jour du meurtre d'Overney, ont sans doute servi à chasser les mouches. Et les 300 cogneurs qui ont vidé à coups de poings les douze licenciés venus s'expliquer dans l'Ile le mercredi 1er mars ? C'étaient certainement des « activistes », **des** « enragés », **des** « bandes d'hommes qui n'avaient pas les mains nues » **et... qui venaient de l'extérieur.**

Et Overney ? Il a travaillé chez Citroën, aux Blanchisseries de Grenelle quant à chez Renault, Dreyfus a eu le culot de laisser planer le doute. Pour lui, c'est Overney qui a agressé des « gardiens qui se sont trouvés par terre la tête en sang ». **En somme Tramoni,** « qui avait reçu des menaces de mort » **était en état de légitime défense. C'est sans doute pour cela qu'il a lentement et soigneusement visé Pierre Overney qui se trouvait à DEUX METRES de lui. C'est sans doute pour cela, comme on peut le voir clairement sur les photos du meurtre, qu'il avait à côté de lui deux gardiens qui se croisaient tranquillement les bras tellement ils se sentaient** « menacés ».

Il faut vraiment être fou ou « gauchiste » pour croire qu'il y a une milice patronale chez Renault !

En tout cas il faut avoir un sacré culot pour aligner tant de mensonges en une « heure de vérité ». **Et cette émission a bien montré que rien n'émeut Dreyfus, tout sensible et raffiné qu'il se prétende.**

Ni les accidents de travail, parfois mortels, qui ont lieu dans son usine. Ni le meurtre d'un jeune ouvrier de 23 ans par un employé du service de « sécurité » de la régie. Ni les dizaines de milliers de morts sur la route, causées par une production anarchique organisée par un Etat incapable. « Le plus grand tueur de France par personne interposée », **comme l'a dit Paul Guimard, ne se sent responsable de rien.**

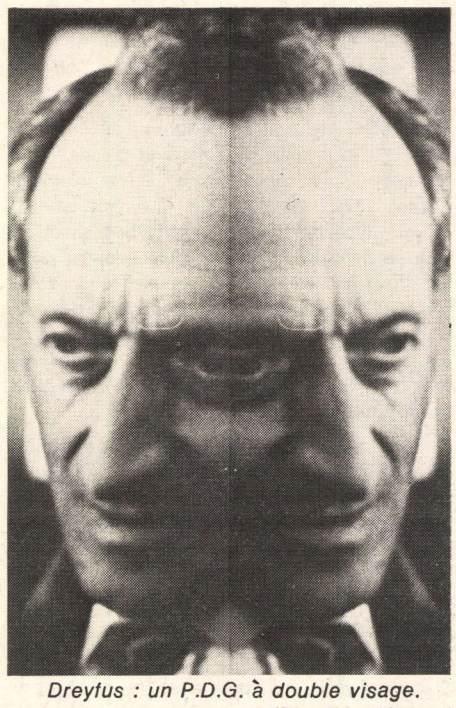

Dreyfus : un P.D.G. à double visage. (Ph. Elie Kagan.)

A l'exemple des bourgeois de sa classe il ne respecte qu'une chose (à part les temples mayas) : le profit qu'il tire de la sueur et parfois du sang de « ses » ouvriers.

M.L.

Chaban, Pompidou, et les " petits coquins... "

" MA " MAJORITÉ MOROSE

L'U.D.R. a l'œil triste ces temps-ci. La morosité le gagne et quand il voit Chaban, il est bien près de se mettre à grogner. Il n'y a vraiment que l'ineffable Tomasini pour rendre responsable de tous les malheurs de la majorité l'opposition qui se glisse jusque chez les fonctionnaires.

Le sous-chef de la majorité, le non-imposable Chaban-Delmas, n'a pas pu redonner le sourire au Comité Central de l'U.D.R. réuni vendredi dernier pour écouter les explications du Premier ministre sur le référendum et le dernier scandale, celui de l'O.R.T.F.

L'optimisme qu'affichait Chaban n'a pu déteindre sur les godillots en chef. Il y avait d'ailleurs de quoi être inquiet. Chaban-Delmas, dont le ministère a vu éclore en quelques mois un nombre impressionnant de scandales, qui a été mis en vedette lui-même lors d'un de ceux qui ont le plus fait parler, dont le nom est maintenant synonyme d' « avoir fiscal », qui vient de ramasser une veste au référendum, a annoncé à des gens inquiets pour leur mangeoire de députés majoritaires que c'est lui les mènera à la bataille électorale en mars prochain. Le panache blanc du Premier ministre étant un peu trop éclaboussé par les scandales, ce n'est pas une perspective qui a de quoi emballer ces députés dont l'étiquette porte en sous-marque « affaires immobilières, avoir fiscal, publicité clandestine », et tutti quanti.

Chaban a promis à ses lieutenants inquiets que d'ici mars 1973 tout s'arrangerait. Il suffira, a-t-il dit, de **« faire donner les grandes orgues »**, de transformer un échec au référendum en demi-succès. Et puis, dans la perspective de faire oublier les scandales, il a promis : **« Les coquins seront punis ».**

Tremblez petits enfants de la Lorraine qui offriez des bonbons à Pompidou et auxquels il a dit : **« Petits coquins, vous allez me faire grossir ».**

André ROUSSEL

IMMOBILIER :

L'U.D.R. tente d'étouffer le scandale

RIVES-HENRYS et Frenkel viennent d'être condamnés en appel à quatre mois de prison avec sursis et 6.000 F d'amende.

La commission d'enquête sur les sociétés civiles de placement immobilier a rendu son rapport.

Ainsi, les scandales, après la péripétie référendaire, reviennent à la une de l'actualité.

Et pourtant, la commission parlementaire aura fait ce qu'elle pouvait pour étouffer l'affaire.

Elle avait des pouvoirs très limités : il lui était interdit de s'intéresser aux quatorze sociétés actuellement sous le coup d'une enquête. Pleven lui avait écrit : « Certaines personnes que vous avez convoquées ne peuvent en aucun cas être interrogées... ». *Le rapporteur avouait lui-même :* « On ne disposait d'aucun fait précis mis à part, naturellement ceux ayant entraîné des poursuites judiciaires et qui échappaient par là-même à notre compétence. »

Quant au rapport, il est édifiant. S'il admet « la lenteur relative de l'action des pouvoirs publics », *c'est pour ajouter :* « Rien n'est venu justifier l'accusation de compromission entre le pouvoir politique et les dirigeants des S.C.P.I... l'enquête n'a révélé aucune complaisance particulière à l'égard de sociétés... »

C'est un peu fort !

Rochenoir, qui s'y connaît et n'a plus grand chose à cacher, lui, a déclaré à l'Express : « Dès l'origine, les pouvoirs publics pouvaient mettre fin aux sociétés civiles immobilières sans aucun scandale. Au contraire, elles ont reçu droit de cité le 15 mars 1968. »

L'U.D.R. a-t-elle oublié Rives-Henrys ?

Et quand une loi réglementant les S.C.P.I. fut enfin votée, elle resta — sous quelles pressions ? — enfouie dans un tiroir, pour n'être appliquée qu'après l'éclatement du scandale.

Et les Rives-Henrys et les Rouland n'ont-ils vraiment rien à voir avec le pouvoir politique ?

Alors tous les efforts des honorables parlementaires resteront vains. Ils ne parviendront à couvrir ni leurs amis politiques, ni le pouvoir.

Tous trempent jusqu'au cou dans les scandales d'une société où tout est bon pour faire du fric.

Louis BERTRAND.

BRUAY-EN-ARTOIS :

Une “ exceptionnelle bienveillance ”

ON fait actuellement en France un usage abusif de la détention préventive. Il n'est pas rare, en effet, que des prévenus qui sont, après tout, présumés innocents, croupissent plusieurs mois dans les prisons avant de pouvoir être jugés. C'est là un véritable scandale. Mais ce qui indigne tout autant, c'est la partialité dont font preuve bien des magistrats en fonction de l'origine sociale des inculpés.

La lettre de maître Langlois, auteur des Dossiers noirs de la police **et avocat à la cour de Paris, publiée par** Le Monde **du 4 mai 1972, met encore une fois en lumière cette partialité. Il remarque en effet que le procureur de Béthune, connu pour sa dureté et sa sévérité quand le prévenu n'a pas l'heur de lui plaire, fait preuve, dans l'affaire de Bruay-en-Artois, d'une** « exceptionnelle bienveillance » **en réclamant la levée de la détention provisoire pour l'inculpé.**

Il est vrai que le héros de cette histoire criminelle est un « monsieur bien sous tout rapport », **un monsieur du même monde en quelque sorte.**

Pourtant, « n'est-ce pas le procureur de la République de Béthune qui en avril 1968, trouvant légère la peine de six mois de prison avec sursis infligée à un travailleur algérien, Driss Brahimi, qui s'était disputé avec une voisine et lui avait donné quelques gifles, fit appel de cette décision et provoqua ainsi une condamnation à cinq ans de prison ferme soit le maximum de la peine prévue par le code pénal ? » **interroge maître Langlois.**

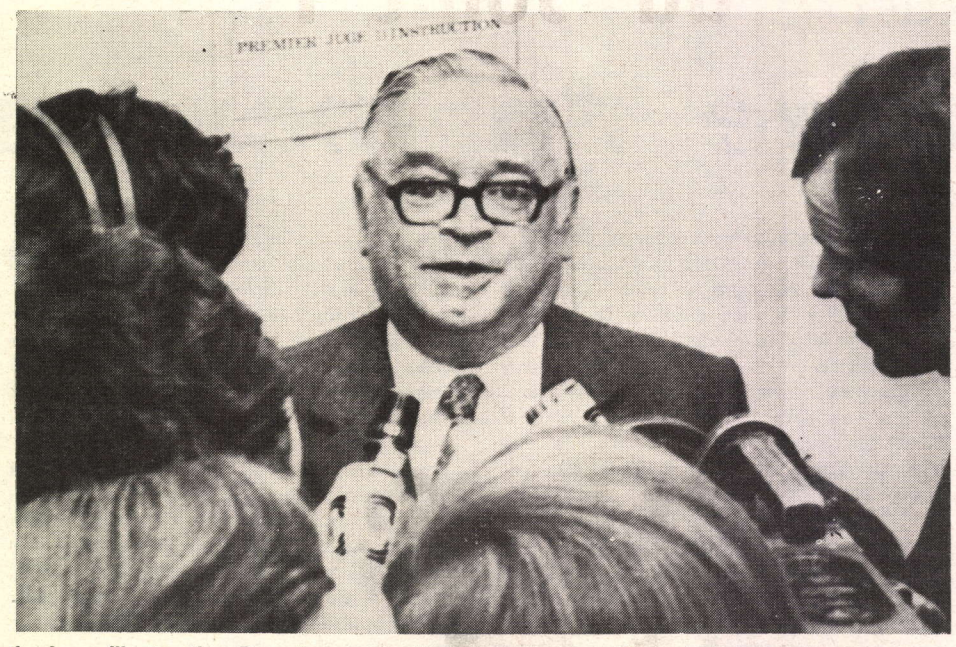

Le juge d'instruction Pascal : ceux qui contestent aujourd'hui sa décision ne s'émeuvent pas tant quand le justiciable concerné n'est pas un bourgeois. (Ph. A.F.P.)

« Devant cet acharnement à poursuivre certaines personnes et l'exceptionnelle bienveillance que l'on témoigne à d'autres » — **le parquet de Béthune a réclamé, dès les premiers jours de l'instruction, la mise en liberté immédiate du notaire présumé criminel** — « il est permis de se poser certaines questions sur l'égalité des citoyens devant la loi », **conclut maître Langlois.**

Les exemples ne manquent pas, qui montrent que la balance de la justice bourgeoise a des caprices du cœur. Selon que vous serez puissants ou misérables, elle aura certaine compassion...

B.S.

MONTBELIARD :

Succès du meeting

lutte ouvrière

PRES de deux cents personnes ont participé à Sochaux-Montbéliard au meeting organisé par les camarades de notre tendance de la région. Centré sur le thème « Les révolutionnaires et le programme du PCF », *ce meeting a permis un large débat d'idées avec les participants au nombre desquels se trouvaient de nombreux travailleurs des usines Peugeot. L'unité des révolutionnaires, notre position face au programme du PCF et aux prochaines élections législatives, notre attitude face aux grèves comme celle du Joint Français, la présence d'éléments déclassés dans les cortèges des révolutionnaires, autant de thèmes qui ont suscité une large discussion parfois animée mais toujours fraternelle.*

Correspondant L.O.

Revue de la presse d'extrême-gauche

rouge

hebdomadaire de la ligue communiste

L'hebdomadaire de la Ligue Communiste s'explique sur son attitude vis-à-vis des récents événements du Censier. S'apercevant enfin que certains comportements et certaines pratiques qui ont cours dans les facultés méritaient que « l'on mette à l'ordre du jour la lutte contre les provocateurs » (nous lui laissons la paternité de ce terme qui procède d'un amalgame douteux), la Ligue appelle à mettre fin « aux hésitations juvéniles » de certains gauchistes. Nous applaudissons cette décision tout en regrettant que, s'il faut que jeunesse se passe, elle ait tant duré pour les gauchistes estudiantins.

Quel comportement avoir vis-à-vis des provocations et des provocateurs ? La bataille contre les provocateurs doit être mise à l'ordre du jour dans le mouvement étudiant ; non seulement parce que ceux-ci sont en nombre de plus en plus important mais parce que le résultat de leur action peut nuire profondément en dénaturant le sens de toute mobilisation de masse du mouvement étudiant. Aujourd'hui, le temps de l'unique « oser lutter » est révolu, il faut « *savoir lutter* ». Au moment où le pouvoir pompidolien est en difficulté au lendemain de son référendum avorté, au moment où la combativité de la classe ouvrière se révèle plus forte que jamais, au moment où des batailles d'envergure sont proches, la clarté et la netteté des mots d'ordre et des objectifs politiques s'avèrent décisives pour le succès de toutes les luttes en cours. Particulièrement pour le mouvement étudiant que le pouvoir a isolé à maintes reprises vis-à-vis des travailleurs. La lutte contre les provocateurs n'est pas une affaire de « service d'ordre » : c'est d'abord une *bataille politique* et c'est aussi une bataille de la *masse* des étudiants et des militants. Il faut rendre la présence de ces provocateurs impossible et vaines leurs actions. Nous avons proposé à plusieurs reprises aux organisations révolutionnaires de mener ce combat en commun : mais certaines comme « Révolution » ont un côté pile et un côté face et caressent à la fois la chèvre et le chou, faisant preuve d'un opportunisme et d'une démagogie virevoltantes. Face aux combats qui nous attendent, il faut mettre un terme le plus tôt possible aux hésitations juvéniles vis-à-vis des provocateurs.

COMBAT OUVRIER

Mensuel trotskyste

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire à la Martinique et à la Guadeloupe
Pour l'émancipation des peuples de la Martinique et de la Guadeloupe
Pour la reconstruction de la IVe Internationale

N° 1 Lundi 24 mai 1971

Le Parti Communiste Martiniquais et le Parti Communiste Guadeloupéen appelaient à l'abstention lors du référendum du 23 avril, contrairement au P.C.F. qui, lui, on le sait, préconisait le « non ». Combat Ouvrier **explique les raisons de cette discordance inhabituelle.**

En effet, depuis à peu près dix ans, il souffle, tant en Martinique qu'en Guadeloupe, un véritable vent abstentionniste. Le nombre des électeurs qui s'abstiennent de voter même pour désigner un maire, un député ou un conseiller général, à fortiori à l'occasion d'un référendum, est allé croissant. La position du PCG et du PCM ne peut se comprendre que par rapport à cela. Les Partis Communistes Guadeloupéen et Martiniquais veulent se poser comme les pôles de rassemblement de tous ceux qui expriment un profond sentiment national, celui de plus en plus ressenti par les larges masses de la Guadeloupe et de la Martinique, à savoir que ces deux pays ne sont point des départements français...

Mais tout en refusant de faire voter non, contrairement à leur grand frère le P.C.F., le P.C.G. et le P.C.M. se sont gardés de prendre des positions susceptibles de les entraîner trop loin. En fait, ce n'est pas l'abstention que le P.C.G. et le P.C.M. auraient dû préconiser, mais bien le boycott de ce référendum, et l'organiser systématiquement, puisqu'ils n'hésitent pas à dire qu'il s'agit d'un plébiscite, le P.C.G. parle même de piège. Et cela, le P.C.M. et le P.C.G. étaient en mesure de le faire. Mais préconiser et organiser le boycott nécessiterait que le P.C.G. et le P.C.M. expliquent aux travailleurs qu'ils n'ont rien à attendre des élections et encore bien moins d'un référendum-plébiscite et que leur terrain de lutte est celui de la lutte syndicale quotidienne, celui des grèves. Au lieu de cette politique, la seule conforme non seulement aux intérêts de tous les travailleurs mais encore à ceux des petites gens et des chômeurs, le P.C.G. et le P.C.M. préfèrent appeler à l'abstention. Ce faisant, ils placent leurs intérêts de parti national au-dessus de celui du prolétariat qu'ils craignent peut-être plus que les képis rouges ou autres formes d'oppression coloniale.

L'HUMANITÉ rouge

Ce journal, en guise de bilan, analyse la situation de la France d'aujourd'hui. Après avoir caractérisé le mouvement gauchiste, les maoïstes de l'Humanité Rouge **rappelle la « ligne » qui l'inspire. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cela paraît bien sommaire.**

Le révisionnisme a engendré le gauchisme, ainsi que l'avait déjà expliqué Lénine dans « La maladie infantile du communisme : le gauchisme ». Mais le gauchisme ne correspond nullement à la conception que bourgeoisie et révisionnistes essayent d'inculquer à son sujet à l'opinion publique. Seuls quelques groupes anarchistes et certains groupes baptisés « maoïstes » répondent à la définition léninisme du gauchisme. Le P.S.U., les groupes trotskystes de toutes obédiences ne sont pas gauchistes, mais bel et bien droitiers. Leurs lignes sont à ce point de vue caractéristiques : quand par exemple les trotskystes parviennent à s'infiltrer dans les rangs ouvriers, ils constituent des syndicats affiliés à Force Ouvrière (fondé par la C.I.A. américaine pour combattre la ligne prolétarienne qui existait alors au sein de la C.G.T.). C'est là le fait du groupe « Lutte Ouvrière ». Les autres groupes n'ont pratiquement pas d'implantation en milieu ouvrier. La « Ligue Communiste » dirigée par Krivine et « l'Alliance des Jeunes pour le Socialisme » dirigée par Berg n'ont d'influence qu'en secteur étudiant et lycéen. La « Ligue » a pratiqué l'entrisme dans le P.S.U. et dans la C.F.D.T. avec quelques résultats, mais cela ne se manifeste pas au niveau des usines. Caractéristiques de ces deux organisations : elles sont très proches de la social-démocratie, entretiennent des relations opportunistes avec le Parti Socialiste, font tout pour s'allier avec les dirigeants du P. « C. » F. (l'A.J.S. a multiplié les démarches en direction de la J.C.). La presse bourgeoise soutient activement la « Ligue », Krivine est interviewé sur les antennes de la radio, son organisation participe, comme « Lutte Ouvrière », aux élections capitalistes, si le régime durait, il deviendrait à coup sûr député.

. . . . . .

Dans la situation actuelle, la ligne de **l'Humanité Rouge** ne subit aucun changement par rapport à ce qu'elle est devenue depuis qu'elle s'est trouvée débarrassée des éléments non prolétariens qui tentaient de l'oblitérer en 1970 pour la détourner de la juste voie marxiste-léniniste : c'est une ligne prolétarienne qui rejette à la fois l'opportunisme de droite et le gauchisme, selon l'enseignement réaffirmé juste avant sa mort par le camarade François Marty. C'est une ligne qui se garde à la fois du libéralisme et du sectarisme, même si ces défauts apparaissent encore en certaines occasions. C'est une ligne qui nécessite la critique et bénéficie de l'autocritique. C'est une ligne de masse qui reconnaît l'importance de la théorie tout en considérant que celle-ci ne peut s'élaborer sans pratique concrète, dans un constant rapport dialectique entre les deux.

les travailleurs de la C.G.E. en lutte

Les travailleurs du Joint Français ont gagné

D'ORES et déjà, et quel que soit le résultat du vote qui se déroulera lundi 8 mai sur les dernières propositions patronales, on peut dire que les travailleurs du Joint Français ont vaincu.

Par une détermination sans faille, face à un trust, la CGE, qui avait manifestement décidé de faire du conflit de Saint-Brieuc un symbole de son intransigeance, ils ont obligé leur patron à reculer. Et ce recul est net quand on compare les dernières concessions patronales aux propositions qui étaient faites au départ. On est loin des 0,17 F, puis 0,19 F de l'heure que concédait la direction après deux semaines de conflit en expliquant qu'elle ne voulait pas donner plus et que, d'ailleurs, elle ne le pouvait pas sans compromettre la bonne marche de l'usine.

Aujourd'hui, les directeurs du Joint sont bien obligés de revenir sur leur morgue et, contraints, ils proposent 0,45 F de l'heure à partir du 1er mai, auxquels s'ajouteront 0,20 F le 1er octobre, plus divers avantages sur la prime de transports, la prime dite « bénévole », etc. Ce n'est pas les 0,70 F d'augmentation que les grévistes réclamaient, mais ce résultat est loin d'être négligeable.

La détermination des travailleurs du Joint Français, la solidarité des travailleurs et de la population auront mis la C.G.E. en échec. Ici, la distribution de pain aux grévistes.

Ainsi donc, malgré les manœuvres des patrons, malgré le chantage à la fermeture de l'usine, malgré l'attitude de la C.G.T. (dont l'union départementale et les instances supérieures ne cachaient même pas leur hostilité à ce mouvement qui allait à l'encontre de sa politique dite « responsable »), malgré tous ces handicaps, et grâce au remarquable mouvement de solidarité qui, immédiatement, s'est développé dans la région, et qui, au fil des semaines, a fait tache d'huile, les travailleurs du Joint Français ont fait plier la CGE. Par leur ténacité, par leur détermination, ils ont réussi à forcer le mur de silence, ils ont réussi à se faire entendre. Ils ont pu ainsi faire savoir aux travailleurs de ce pays qu'à Saint-Brieuc, ils se battaient parce qu'ils en avaient assez de travailler 47 heures pour un salaire qui dépassait à peine le SMIC, mais aussi parce qu'ils étaient décidés à ne plus se laisser traiter comme des esclaves. Et ce combat pour la dignité, tel que le définissait ce travailleur du Joint à la télévision la semaine dernière, ils l'ont gagné. Et ce n'est pas le moindre acquis de cette grève.

J.-P. VALI

La C.G.T., le P.C.F., et la grève du Joint Français

AU fil des semaines, il devenait de plus en plus évident que la prolongation de la grève du Joint Français n'enthousiasmait pas la CGT. C'est le moins que l'on puisse dire.

L'union départementale des Côtes-du-Nord manifestait presque ouvertement son hostilité à la prolongation du conflit. Ce qui s'exprimait au niveau national par un silence presque parfait, à l'exception de quelques reportages descriptifs de temps à autre dans l'Humanité *lorsque le silence n'était plus possible, c'est-à-dire lorsque l'ensemble de la presse et la télévision faisaient état du mouvement de solidarité qui se développait dans la région, et des importantes manifestations de rue qui, à Saint-Brieuc, ponctuèrent ces deux mois de grève. Même silence au congrès de la CGT à Nîmes qui ne fit pratiquement pas mention de cette grève alors qu'elle se prolongeait depuis plus d'un mois et qu'elle dépassait déjà, par la notoriété qu'elle avait acquise, le cadre d'un simple conflit local.*

Par contre, l'Humanité *et la CGT devinrent beaucoup plus locaces après le 1er mai. Alors que la CGE imposait, en préalable à la poursuite des négociations, que les syndicats s'engagent sur le principe d'un vote à bulletin secret avant même que les propositions définitives soient connues, préalable que les syndicats qui négocient à Paris refusèrent, la section locale CGT annonçait le lendemain qu'elle considérait que le compromis était possible.*

L'union départementale et la Fédération CGT de la chimie publiaient le même jour un communiqué dans lequel elle approuvait la décision de la section CGT du Joint et qui s'intitulait : « Déjouer le piège ». *L'air est connu. Le lendemain dans* l'Humanité, *A. Gelly en guise d'oraison à la grève, terminait son articulet en expliquant que si pour certains, les compromis pouvaient avoir un goût de cendres, il ne fallait pas oublier qu'une lutte finie, c'est une autre qui commence (*l'Humanité *du 3 mai). Or, le 3 mai la lutte n'était pas finie, la réponse définitive de la direction n'était pas connue. Décidément les rédacteurs de* l'Humanité *sont trompés par leur propre impatience. La décence et le bon sens auraient voulu que A. Gelly attende la fin de la grève pour l'enterrer. A force de vouloir faire preuve de sens des responsabilités auprès de la bourgeoisie, on en devient maladroit. Nous ne nous en plaindrons pas, car ainsi les travailleurs, et en particulier les militants du PCF, pourront juger des mobiles qui inspirent la politique de leurs dirigeants.*

J.P.V.

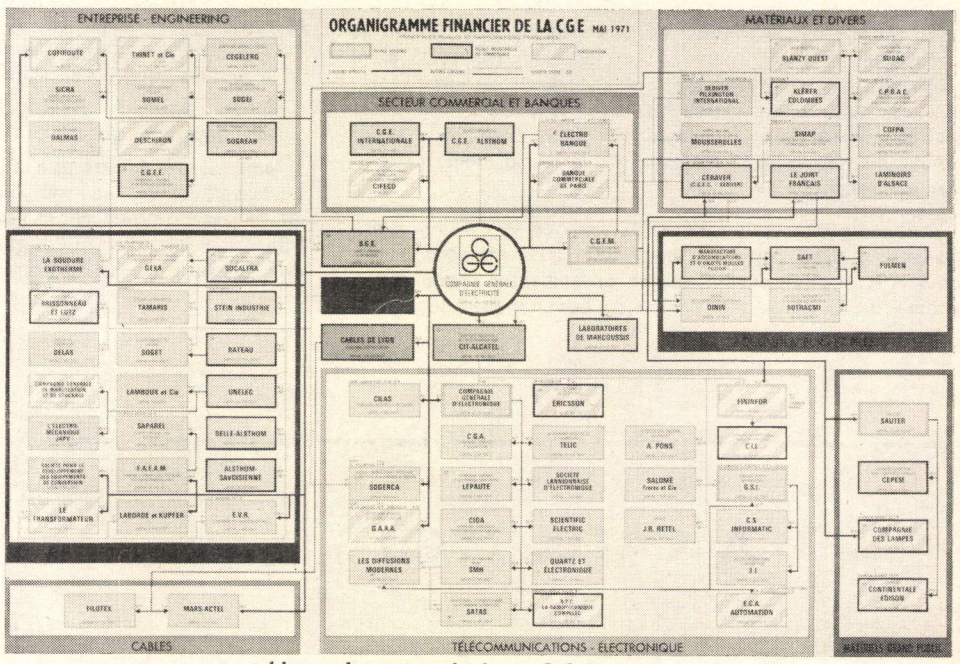

L'organigramme du trust C.G.E. (Ph. L.O.)

DELLE-ALSTHOM :

ON NE CÉDERA PAS !

NOUS écrivions, dans le numéro 192 de **Lutte Ouvrière,** que **« tout dépendra des propositions qui vont être faites mardi ».** En effet, dans cette grève qui dure maintenant depuis 20 jours, la CGE ne débloque ses propositions que par petits bouts et nous sommes encore loin des quatre mois de salaire que demandent les grévistes comme indemnités de départ.

Or, mardi 2 mai, la direction est arrivée aux négociations en tenant le langage suivant à la délégation intersyndicale : **« Nous avons les dernières propositions mais nous ne pouvons accepter de les communiquer que si vous vous engagez à faire un vote à bulletin secret pour la reprise du travail ».**

Pendant deux jours la négociation a tourné autour de ce préalable. A l'usine la température montait. Les grévistes disaient : **« Ils veulent nous avoir ; c'est un piège ».** Pourquoi ? On ne se posait pas tellement la question ; mais si la direction posait un préalable comme ça, c'est qu'elle avait quelque chose derrière la tête ! Et c'était suffisant pour refuser. Et même les non-grévistes reconnaissaient : **« La direction n'a qu'à dire ce qu'elle propose d'abord ».**

Après une tentative de conciliation de l'Inspecteur du Travail qui consistait à faire un vote pour savoir comment on voterait (de plus en plus simple), les syndicats ont rompu les négociations en envoyant promener les patrons et en leur disant de les recontacter quand ils seraient prêts à faire leurs propositions.

A l'usine, cette rupture a marqué un tournant. Chacun a commencé à dire : **« Il faut durcir ».** L'assemblée générale délégua cinq représentants pour aller demander aux syndicats de la Savoisienne, deuxième usine de Saint-Ouen (qui n'est toujours pas en grève), s'ils avaient l'intention de « roupiller » jusqu'aux vacances ou s'ils avaient l'intention de faire quelque chose. Ce qui fut fait.

La C.G.T., pratiquement le seul syndicat à Savoisienne, annonça qu'elle était prête **« à tout casser ».** Cela, c'était jeudi. En fait, devant l'ambiance qui monte parmi les grévistes de Delle, la C.G.T. se disait en substance : **« Si on ne prend pas les devants à Savoisienne, les gauchistes vont entraîner les ouvriers sans qu'on n'y puisse rien ».**

Mais vendredi matin, un quart d'heure avant la première opération qui était prévue en commun par l'intersyndicale de Delle, la C.G.T. annonçait qu'elle n'acceptait plus de faire quoi que ce soit. En cinq minutes, les ouvriers les plus dynamiques de Delle prenaient la décision : **« On le fait tout seuls ».**

Et le midi, à la cantine, une bonne cinquantaine de grévistes bloquaient les portes d'accès au micro général tandis que l'un d'eux expliquait à tous les travailleurs de Savoisienne pourquoi ils devaient se trouver aux côtés de Delle dans la lutte engagée. Il faut préciser que le grand micro de la cantine est exclusivement réservé aux annonces et qu'on risque la porte à s'en servir pour autre chose ; sans compter qu'il est dans les cuisines mêmes et que pour l'atteindre...

Jamais à l'Alsthom on ne se sert de ce micro pour les actions revendicatives. La surprise fut donc totale. A la fin, le porte-parole des grévistes annonça que, lundi matin, les occupants de Delle descendraient dans les ateliers de Savoisienne pour discuter avec tous de l'action à mener. C'est ce que beaucoup attendaient et nombreux sont ceux qui applaudirent. Au deuxième service, la même opération fut renouvelée.

Et maintenant, tant du côté de la direction que du côté de la C.G.T., chacun se demande si dans la partie engagée, les grévistes de Delle ne vont pas réussir à entraîner les 1 500 travailleurs de Savoisienne.

Voilà ; on en est là. A Delle, les grévistes qui pointent chaque jour leur carte sont de plus en plus nombreux.

C'est donc avec un moral d'acier que les grévistes se sont séparés vendredi. D'autant que la solidarité commence à s'organiser. Elle jouera beaucoup dans les jours à venir ; mais ce qui va être déterminant maintenant, c'est Savoisienne qui est peut-être sur le point d'entrer en lutte.

Voilà qui obligerait la direction à débloquer ses nouvelles propositions.

Correspondant L.O.

CITROEN-CLICHY :

Citroën assassin !

DANS la nuit du 28 au 29 avril, un travailleur de la Fonte-Auto a été tué dans l'usine. C'est ce que tout le monde appelle pudiquement « un accident du travail », mais en fait il s'agit bel et bien d'un crime et l'assassin, c'est Citroën.

Voici des extraits du tract diffusé par nos camarades de Citroën-Clichy dès qu'ils ont appris la nouvelle :

Un de nos camarades marocains a été tué à l'usine dans la nuit de vendredi à samedi, vers 3 heures du matin. Cette mort est un meurtre, et l'assassin c'est Citroën. Voilà comment les choses se sont passées.

Le régleur de la Sablerie Fonte-Auto l'avait envoyé nettoyer l'intérieur d'un des deux broyeurs. La machine était arrêtée mais AUCUN SYSTEME DE SECURITE N'A FONCTIONNE ! Notre camarade était à 3 ou 4 mètres de profondeur à l'intérieur de la machine et ne pouvait donc rien voir.

Au bout d'un moment, le régleur est revenu au poste de commande pour actionner le deuxième broyeur. Mais c'est celui où se trouvait notre camarade qu'il a fait marcher : il suffisait d'appuyer sur un bouton.

On a entendu un cri et c'est tout.

Citroën est entièrement responsable de cette mort horrible.

Même si c'est le régleur qui a appuyé sur le bouton et qui a été la cause immédiate de la mort, même si c'est justement lui qui aurait dû tout spécialement faire attention aux commandes parce qu'il avait lui-même envoyé notre camarade dans le broyeur et qu'il savait que toute fausse manœuvre était mortelle, c'est quand même Citroën qui est responsable.

D'abord parce qu'il est scandaleux que la vie d'un d'entre nous puisse dépendre seulement d'un moment d'inattention d'un chef, surtout quand on sait quel genre d'individus Citroën place aux postes de commande. Elle les recrute, comme ce régleur, non pour leur sérieux et leur compétence technique, mais pour leurs qualités d'aboyeurs et de garde-chiourme, parmi les « indépendants » notoires, parmi ceux qui ont le plus grand mépris pour nous, travailleurs.

Il est scandaleux que notre vie ne tienne qu'à un fil, c'est-à-dire à une fausse manœuvre d'un de ces individus.

Ensuite, et c'est le plus grave, il est inadmissible et criminel de faire descendre un travailleur dans une pareille machine sans que la sécurité maximum soit mise en place, afin que la broyeuse ne puisse PAS être remise en route tant qu'on travaille dedans.

Il est aussi inadmissible et criminel que notre camarade ait été tout seul sans que personne surveille ce qui se passait à l'extérieur du broyeur et tout spécialement au poste de commande.

Bien sûr, cette fois, comme il y a mort d'homme, comme Citroën risquait d'avoir à faire face à la réaction des travailleurs, elle a fait un peu de cinéma macabre. Ravenel s'est dérangé du 15e ; l'ambassade du Maroc a envoyé quelques représentants pour tenter de calmer la colère des travailleurs marocains. Et puis tout de suite ça a été le black-out, le silence complet sur les causes réelles de l'accident, sur les responsabilités.

Pour essayer de dégager sa responsabilité, la direction a fait circuler les bruits les plus fantaisistes, du style : le régleur était saoûl, ou bien il aurait laissé la clé de contact sur la machine (quelle clé ? il n'y en a pas, il n'y en a jamais eu sur cette machine !).

Citroën, pour essayer de masquer l'insécurité criminelle qu'elle entretient dans l'usine voudrait faire le black-out.

Mais elle ne pourra pas taire la mort de notre camarade, un travailleur tué au nom du capital. Elle ne nous empêchera pas de comprendre qu'il est mort parce que les patrons veulent prendre toujours plus de profits sur notre dos, même au prix de notre vie.

Correspondant L.O.

Les patrons se donnent bonne conscience à peu de frais. Une affiche sur la sécurité leur suffit. (Ph. L.O.)

C.I.T.-ALCATEL (Vélizy) :

Fin de la grève sur les chantiers

APRES trois semaines de débrayages de deux heures, puis de quatre heures par jour (forme d'action choisie pour conserver les indemnités de déplacement), les chantiers ont repris le travail sans avoir rien obtenu.

Le mouvement, lancé par la section CGT (où sont actifs des militants révolutionnaires), avait pourtant bien démarré et était très suivi sur les gros chantiers. Préparé par une réunion de représentants de chantiers, il semblait solide. La direction avait d'ailleurs, après deux semaines de grève, donné des signes d'inquiétude et accepté une réunion de négociation.

Mais, entre-temps, le mouvement faiblissait. Les difficultés de communication entre des chantiers éparpillés aux quatre coins de la France se sont avérées fatales : beaucoup de chantiers se démoralisaient. Le jour de la réunion, il n'y avait plus que 300 travailleurs en grève (sur plus de 1.000).

Parmi ceux qui continuaient, de nombreuses divergences se faisaient jour : certains voulaient durcir le mouvement, d'autres préconisaient de continuer des grèves quotidiennes, d'autres la grève totale, d'autres une montée sur Paris.

Isolés (la direction avait coupé le téléphone des délégués-chantiers) de plus en plus de gens reprenaient. La CGT tentait alors de redonner un second souffle au mouvement en proposant une montée sur Paris avec délégation à la direction, mais il était trop tard : seule une petite minorité était prête (il restait une centaine de grévistes dont certains très combatifs, mais concentrés sur une demi-douzaine de chantiers).

Décidément, les travailleurs de la C.G.E.-C.I.T. ne sont pas contents de leurs salaires : ici, une manifestation des travailleurs de la C.I.T.-Cherbourg, en 1971.

Quelles conclusions en tirer ?

1) L'organisation de la grève s'est avérée insuffisante. Les représentants de chantiers n'étaient pas assez nombreux (10 pour au moins 40 ou 50 gros chantiers). Il n'est pas possible de compter uniquement sur le téléphone pour coordonner tous les chantiers.

Il aurait été possible d'organiser une montée sur Paris dès le début, quand l'ambiance y était. Là, il aurait été possible de réellement se retrouver, d'élire un comité de grève plus représentatif, de souder les gars entre eux. C'est d'ailleurs la conclusion que beaucoup tirent et une réunion a été prévue pour en discuter.

2) C'est le premier conflit sérieux sur les chantiers. Pour la première fois, des dizaines de petits centres, isolés les uns des autres, se sont unis et ont manifesté leur mécontentement. Cela, c'était inimaginable il y a encore quelques années.

La combativité des travailleurs est indéniable. Et les militants syndicaux prêts à prendre des responsabilités ne manquent pas. Et l'un des aspects positifs du mouvement a été l'apparition d'ouvriers combatifs, qui ne manquaient pas d'initiative et d'imagination — et qu'on n'avait pas vus auparavant. Il reste à organiser mieux l'information et la coordination. Il reste à forger une équipe solide de représentants connus.

Si cela se fait — et c'est tout à fait possible — la direction entendra à nouveau parler des chantiers.

Correspondant L.O.

les travailleurs immigrés

L'ENVERS DES RAPPORTS FRANCO-MALIENS :

La situation des travailleurs maliens en France

A l'occasion de la venue de Moussa Traoré en France, un certain nombre d'organisations de travailleurs et d'étudiants africains (Association des Travailleurs Maliens en France, Solidarité des Travailleurs Maliens en France, Association des Etudiants et Stagiaires Maliens...) ont tenu une conférence de presse jeudi 27 avril.

Les représentants des associations de travailleurs maliens ont dénoncé en particulier les difficultés croissantes auxquelles se heurtent les immigrés. Théoriquement, ils ont le droit de venir en France avec leur seule carte d'identité. Mais aujourd'hui, un travailleur malien qui veut venir chercher du travail en France doit avoir :

— un passeport avec visa ;

— un billet aller-retour ;

— un contrat de travail visé par le ministère du Travail et envoyé à l'ambassade de France à Bamako ;

— il faut également verser un cautionnement de 150.000 francs maliens (anciens francs), passer plusieurs contrôles sanitaires, au Mali, puis en France...

Actuellement, on essaye d'imposer une nouvelle contrainte aux travailleurs immigrés. Tous ceux qui repartent dans leur pays pour les vacances devraient verser un autre cautionnement à l'ambassade du Mali en France.

De même, on multiplie les obstacles pour les travailleurs qui veulent faire venir leur famille. Avant d'obtenir l'autorisation, il faut faire une demande à la préfecture et au service d'Action sociale qui font des enquêtes sur le salaire, la conduite, le logement... Et, en règle générale, l'autorisation est refusée.

Un autre problème est celui des allocations familiales. Dans le cadre des accords bilatéraux, les travailleurs versent les cotisations en France et leurs familles restées en Afrique devraient toucher les allocations. En fait, on leur impose tant de démarches et de formalités (actes de mariage alors que souvent les travailleurs ne sont mariés que religieusement et pas pour l'état civil...) que les familles ne touchent pratiquement jamais l'argent auquel elles ont droit.

Les travailleurs maliens présents à la conférence de presse ont cité un grand nombre d'autres exemples d'abus dont ils sont victimes.

Mais, apparemment, le gouvernement de Moussa Traoré estime qu'ils n'ont rien à dire. Un des ministres qui l'accompagnait est allé visiter un foyer de travailleurs africains et a déclaré que c'était là un vrai paradis et que, dans leur pays, ils auraient des conditions bien pires. Alors, n'est-ce pas, ils auraient bien tort de se plaindre...

B.A.

LA C.G.T. ET L'INTERNATIONALISME

TOUJOURS à l'occasion de la venue en France du colonel Moussa Traoré, président de la République du Mali, un travailleur malien, militant syndicaliste C.G.T. à Renault-Billancourt, a fait circuler, en janvier 1971, une pétition demandant la libération des dirigeants syndicalistes qui sont emprisonnés au Mali depuis plus d'un an.

Il s'est adressé à la direction de la C.G.T.-Renault pour leur demander de s'associer à la pétition. Mais il s'est entendu répondre par Sylvain qu'il s'agissait d'une affaire intérieure au Mali et que la C.G.T., organisation « française », n'avait pas à s'en mêler.

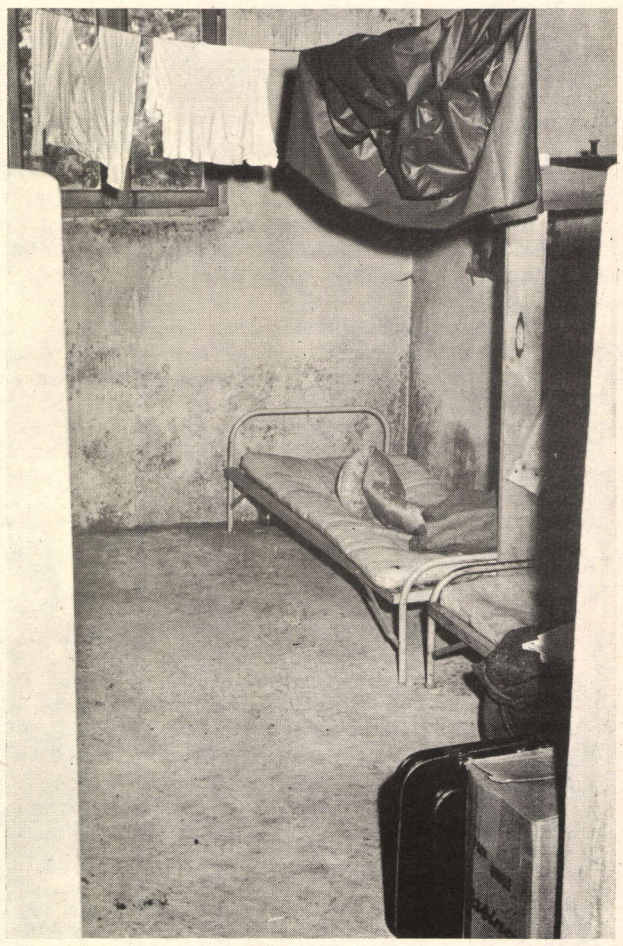

Les travailleurs immigrés auraient-ils tort de se plaindre ? (Ph. L.O.)

Dans un foyer de Paris-18e
GREVE DES LOYERS

DEPUIS le début de février 1972 les 200 locataires d'un foyer du 18e arrondissement font la grève des loyers.

Le foyer du 3, impasse Letort, est digne du sort et de l'accueil que font les patrons français aux travailleurs immigrés. Il est digne aussi de la voracité des marchands de sommeil qui n'hésitent pas à parquer 20 et 30 personnes par chambre pour récolter une coquette petite somme d'argent sur une faible surface. Pour ces 200 locataires, il n'y a que 2 W.C. et 4 cabinets d'eau froide. Ils doivent manger dans leurs chambres, assis sur leurs lits. Il n'y a aucune aération dans tout ce taudis sale et humide. Vivre dans de telles conditions n'est pas fait pour garder une bonne santé. Il suffit d'un cas de tuberculose pour que se déclare une véritable épidémie. De nombreux locataires se sont retrouvés déjà à l'hôpital Bichat.

La place d'un lit dans ce taudis coûte 75 F par mois et une caution de 200 F. Ainsi en l'espace de 4 ans (mars 1968, ouverture du foyer), le gérant a pu récolter la coquette somme de 680.000 F nouveaux sans aucun frais.

La dette du gérant à l'EDF-GDF s'élève à 13.692,03 F. Il a apparemment la protection d'un fonctionnaire du 19e arrondissement car, lors des grèves partielles du loyer en 1969 et 1970, des inspecteurs de police venaient du 19e pour les menaces d'expulsions.

Face à toutes ces conditions humiliantes et scandaleuses les locataires ont entamé la lutte. En assemblée générale ils ont élu des délégués pour les représenter dans toutes les démarches. Notamment pour le changement de contrat de gaz et d'électricité, pour adresser des lettres au député, au maire, aux conseillers municipaux et au commissaire de police pour les tenir au courant de leur décision.

Les locataires demandent leur relogement dans un foyer neuf dans des conditions normales et dans le 18e.

Correspondant L.O.

les femmes

AU COMITÉ DE DÉFENSE DU QUARTIER St-PIERRE (Bordeaux):

"La condition de la femme"

IL y a un an et demi, dans le quartier le plus insalubre de Bordeaux, le quartier Saint-Pierre, s'est constitué, à l'initiative de camarades de notre tendance, un Comité d'hygiène et de défense des habitants de Saint-Pierre. Ce Comité a pour but de regrouper les locataires face à la collusion des propriétaires et de la municipalité tant pour obtenir des conditions de logement décentes que pour contraindre la mairie à équiper le quartier en espaces verts, crèche, garderies.

Le 8 avril dernier, le Comité d'hygiène organisait une réunion-débat autour du film Le sel de la terre **qui retrace une grève, qui eut lieu en 1951 dans le Sud des Etats-Unis, des mineurs mexicains pour obtenir l'égalité avec les ouvriers américains. Le film montre comment, peu à peu, les mineurs, remplaçant leur femme à la maison, prennent conscience non seulement de l'esclavage domestique de leur femme (lessive, ménage...), mais aussi de l'esclavage qu'eux-mêmes entretiennent dans leur comportement avec elle.**

Le problème de l'asservissement de la femme était donc au centre du film et la discussion animée qui suivit la projection se porta rapidement sur ce sujet. Des habitants du quartier dénoncèrent les conditions scandaleuses dans lesquelles ils vivent et insistèrent sur le fait que ces mauvaises conditions de vie pèsent encore plus durement sur les femmes que sur les hommes. En particulier, une mère de cinq enfants décrivit ce qu'était la vie dans un appartement de deux pièces sans eau chaude et raconta comment les enfants du quartier jouent dans la rue, à cause du manque de garderies et d'espaces verts, au risque, comme l'un des siens, d'être blessés par une voiture.

Une autre personne souligna l'absence totale de crèches qui oblige les mères d'enfants en bas âge à rester continuellement au foyer. Puis d'autres personnes intervinrent pour dire que si à Saint-Pierre les problèmes de la mère de famille se posent de manière particulièrement aiguë, partout ailleurs la condition de la femme d'ouvrier n'est pas sensiblement différente : partout, c'est sur la femme que reposent toutes les charges ménagères et la garde des enfants.

Quelqu'un fit remarquer que nombreux sont les maris, y compris des syndicalistes ou militants de gauche, qui laissent tout le travail ménager à leur femme, la tenant ainsi à l'écart de toute activité syndicale ou politique, alors qu'ils devraient la seconder à la maison pour qu'elle puisse, elle aussi, mener une action syndicale, politique ou autre pour défendre leurs droits en tant que femme et en tant qu'ouvrière.

Le Comité d'hygiène estima, pour sa part, que les problèmes qui se posent à la mère de famille à Saint-Pierre sont parmi les plus criants des problèmes du quartier et que, de même qu'il nous faut nous organiser pour améliorer nos conditions de logement, de même il nous faudra nous regrouper et manifester notre mécontentement ensemble pour obtenir des garderies, des espaces verts et une crèche : il ne faut pas attendre de la mairie de Chaban qu'elle crée tout cela de sa propre initiative...

Correspondant L.O.

Les femmes en 1972 : bonnes à faire le ménage et les enfants... (Ph. L.O.)

QUAND ILS ETAI

IL y a tout juste vingt-cinq ans, le 5 mai 1947, un décret de Paul Ramadier, alors président du Conseil — et socialiste — mettait fin à la participation du P.C.F. au gouvernement, participation qui durait, presque sans interruption, depuis 1944.

Pourtant, les ministres du P.C.F. n'avaient pas démérité au service de la bourgeoisie. Durant toute cette période, ils s'étaient comportés en gens « responsables » qui avaient su jouer de leur influence pour imposer à la classe ouvrière de France tous les sacrifices afin « de relever le pays » — entendez le capitalisme français. Ils n'avaient pas ménagé leurs efforts pour redonner à la bourgeoisie française un Etat solide qui prenait le relai de l'Etat vichyste, sérieusement ébranlé dans la débâcle allemande. « Un seul Etat, une seule armée, une seule police », **proclamait Maurice Thorez peu de temps après son retour d'U.R.S.S., début 1945. Ce même Etat, cette même armée, cette même police qu'aujourd'hui encore nous subissons.**

Alors ? Pourquoi cette mise en congé brutale, sans égard pour les services rendus ? C'est que les raisons qui avaient amené la bourgeoisie à accepter que le P.C.F. participe aux responsabilités gouvernementales en 1944 avaient disparu en 1947. L'Etat était reconstruit, la classe ouvrière au travail avait accepté les sacrifices que le parti de Thorez lui avait demandé de faire. La présence de membres du P.C.F. au gouvernement s'avérait dès lors inutile, voire gênante.

Car toutes les preuves d'allégeance que le P.C.F. venait de fournir à la bourgeoisie ne suffisaient pas. Aux yeux de cette dernière, il souffrait de tares congénitales qu'elle n'oubliait pas.

La première, c'était d'être lié à l'U.R.S.S. Ce que l'alliance U.R.S.S.-U.S.A. avait permis, c'est-à-dire la participation de ministres communistes aux gouvernements français, belge et italien, le début de la guerre froide allait le faire paraître insupportable.

C'est le 11 mars qu'un discours de Truman, président des U.S.A., avait annoncé la rupture avec l'U.R.S.S., promis l'aide militaire en cas de besoin contre les insurrections communistes — à commencer par l'insurrection grecque. Le gouvernement américain, qui n'avait jamais caché qu'il trouvait dangereuse la présence de ministres communistes dans les différents gouvernements d'Europe occidentale, laissait entendre que l'aide économique des U.S.A. pourrait être bien plus efficace si ceux-ci étaient épurés...

Les ministres staliniens Thorez, Tillon, Billoux, Paul et Croizat (marqués d'une croix, de gauche à droite) dans le gouvernement De Gaulle. (Ph. R. Viollet.)

A gauche, une affiche de propagande du P.C.F. A droite, la carte de membre du parti pour 1944. (Ph. R. Viollet.)

Thorez, aux côtés des « socialistes » Jules Moch et Le Trocquer au cours d'une manifestation en février 1946. (Ph. R. Viollet)

LE P.C.F., très fier de la période où il eut des ministres au gouvernement, tient à démontrer que, pendant tout le temps où il participa au pouvoir, il joua le jeu « loyalement ».

Et, en effet, pendant toute la période où parce que le P.C.F. était le plus apte à contenir les masses et parce que les Etats-Unis n'avaient pas encore choisi la rupture ouverte avec l'U.R.S.S., la bourgeoisie le toléra dans le gouvernement, jamais le P.C.F. ne chercha, ne serait-ce qu'à mettre un tant soit peu en difficulté celui-ci. Au contraire, il fit tout, bien plus que les autres partis gouvernementaux, pour respecter le « pacte » qui les liait — et ne se démarqua jamais du gouvernement que quand ceux-ci ne lui laissèrent pas d'autre issue.

Le programme du P.C.F.

Il faut dire que ce n'était guère sur son programme que le P.C.F. pouvait se démarquer :

« Nous, qui sommes des communistes, nous ne formulons pas présentement des exigences de caractère socialiste ou communiste. Nous disons cela au risque de paraître tiède aux yeux de ceux qui ont constamment à la bouche le mot de révolution.

« Nous avons répondu, à l'appel de la C.G.T. de participer avec enthousiasme à la bataille de la production. Et comme sous l'occupation, nous voulons, pour gagner la guerre, nous entendre avec tous les bons Français, ouvriers, employés, paysans, patrons, intellectuels », disait Thorez au Comité Central du P.C.F. le 21 janvier 1945 à Ivry. Et il ajoutait : *« Un seul gouvernement, une seule armée, une seule police, une police républicaine. »*

Un seul Etat, bataille pour la production (quand la guerre sera finie, il faudra « reconstruire la France »), tout cela dans l'union la plus totale de toutes les classes sociales françaises, on ne voit vraiment pas pourquoi le P.C.F. aurait eu besoin de se démarquer des autres partis ! Le Parti Socialiste pouvait même se payer le luxe, parfois, de demander des mesures qui paraissaient plus radicales. Les nationalisations par exemple, ou de soutenir des grèves que le P.C.F. combattait vigoureusement...

« Le gouvernement provisoire de la République française, que préside M. le général De Gaulle, sait qu'il peut compter sur nous pour l'aider dans sa tâche. Nous attendons de lui qu'avec l'énergie et l'audace indispensables dans la période difficile où nous vivons, il s'emploie à rassembler tous les Français, à les galvaniser, à les entraîner au combat et au travail, sous le signe de l'indépendance et de la grandeur de la France », déclarait Jacques Duclos, en décembre 1944, dans un discours à l'Assemblée consultative.

L'année passa, mais l'obédience à De Gaulle resta la même :

« Nous conserverons l'union qui est sortie de la grande consultation électorale entre toutes les forces réunies autour du général De Gaulle », déclare encore Charles Tillon le 31 octobre 1945, après des élections où le P.C.F. a recueilli 26 % des suffrages exprimés.

Le P.C.F. et De Gaulle

De Gaulle n'en est d'ailleurs même pas reconnaissant ! Bien que le 13 novembre 1945, les députés communistes aient voté pour lui à la présidence du gouvernement provisoire, il refuse de remettre à un ministre communiste l'un des trois «grands» ministères *« qui commandent la politique étrangère : à savoir la diplomatie qui l'exprime (les Affaires Etrangères), l'armée qui la soutient, la police qui la couvre (Intérieur)* (De Gaulle).

Finalement, le P.C.F. se satisfera de cinq postes de ministres (dont une partie du ministère de la Défense Nationale coupé en trois), avec Maurice Thorez, ministre d'Etat...

Et quand, dans les mois qui suivirent, le P.C.F. se trouva à voter contre De Gaulle, c'est toujours sous la pression du Parti Socialiste... et les assurances de fidélité à De Gaulle plurent alors :

« Ne vous étonnez pas si vous nous voyez voter avec nos collègues socialistes et n'accordez pas à ce vote une importance politique visant à la vie même du gouvernement. » « Nous allons voter à la fois sous le signe de la fidélité la confiance au gouvernement, et sous le signe de l'unité ouvrière » (Jacques Duclos à la Chambre — « l'unité ouvrière » étant en l'occurrence l'unité de vote avec la S.F.I.O.).

ENT MINISTRES...

Bref, la bourgeoisie française cherchait à se débarrasser des ministres communistes. L'occasion lui fut fournie par la grève Renault de 1947.

En effet, par peur de se laisser déborder sur sa gauche, le P.C.F., entre la solidarité gouvernementale et les grévistes, refusa de condamner ces derniers.

C'est cette peur de se laisser déborder sur sa gauche, qui constitue la deuxième tare que la bourgeoisie reproche au P.C.F.

Le P.C.F., on le sait, a gardé de la période où il participait au gouvernement les plus nostalgiques souvenirs, et n'aspire qu'à reprendre du service.

Pour cela, il essaye de persuader et la bourgeoisie et la classe ouvrière qu'elles auraient tout à y gagner.

Il refait donc son curriculum vitae, repeignant en rose son activité durant cette période. Il n'est pas inutile, par conséquent, d'y revenir. Nous nous proposons de le faire dans une série d'articles. Car l'histoire du P.C.F. durant cette période préfigure singulièrement l'avenir qu'il propose à la classe ouvrière.

S.F.14

Le P.C.F. et la S.F.I.O.

Ce n'est pas seulement l'unité de vote et la solidarité ministérielle que le P.C.F. voulait pratiquer avec la S.F.I.O. : si c'est la S.F.I.O. qui, la première, proposa un *« Comité permanent d'entente »* en décembre 1944, le P.C.F., lui, suggéra à plusieurs reprises de se diriger vers l'unité organique. Bien que les socialistes aient été très prudents en la matière, il faudra attendre le retour de captivité de Léon Blum pour que, sur ce plan, aucun espoir ne subsiste : pas question de faire l'unité organique avec un parti qui est sous la dépendance politique et intellectuelle de Moscou !

Que voulait le P.C.F. ?

En mai 1945, au lendemain d'élections municipales, le P.C.F. sollicitait *« une plus grande part de responsabilité dans les affaires publiques au sein du gouvernement provisoire de la République française présidé par le général De Gaulle et réorganisé à l'image de la nation »*.

Une *« plus grande part de responsabilité »*, c'était pour le P.C.F. le maximum de postes à tous les niveaux, et en particulier à l'échelon ministériel.

Aussi ce fut pour lui une grande victoire quand, en novembre 1945, le général De Gaulle offrit cinq places de ministre au P.C.F. (postes bien choisis : ce sont ceux où il s'agit de faire travailler la population française : ministère de l'Armement, de l'Economie Nationale, de la Production industrielle et du Travail !). *« Ce gouvernement, notre gouvernement, suscite de grands espoirs. Nous ferons tout pour qu'ils ne soient pas déçus. Hier, le devoir était de combattre. Aujourd'hui, il est de travailler, travailler, encore travailler »*, lançait Jacques Duclos !

Mais ces postes de responsabilité qu'ils réclamaient, les communistes les attendaient du général De Gaulle, de l'Assemblée : jamais, au grand jamais, de la mobilisation populaire — sinon celle qui se réalise dans les isoloirs. Et si le P.C.F. bien souvent demanda dans un premier temps, plus qu'il ne put obtenir, c'était pour pouvoir en faire fièrement état dans les colonnes de sa presse.

Mais il rabattit à chaque fois ses exigences, sans problème.

Ainsi, pendant l'été 1945, le général De Gaulle était bien décidé à soumettre à un référendum un projet qui limiterait les pouvoirs de la future Assemblée Constituante, les ministres socialistes, qui, comme les communistes, réclamaient une Assemblée Constituante aux pouvoirs illimités, menaçaient de se retirer ; ce furent les communistes qui les retinrent. Et lorsque le général De Gaulle présenta son projet au Conseil des ministres et s'offrit à accepter sur-le-champ les démissions, il n'en reçut aucune.

Chaque fois qu'il y eut un problème, les communistes protestèrent... et restèrent.

Après les élections d'octobre 1945, qui consacrent le P.C.F. comme « plus grand parti de France », le P.C.F. réclama successivement :

— un gouvernement à majorité P.C.F., par la bouche de Duclos,
— un gouvernement à majorité socialiste et communiste, par la bouche de Thorez,
— la présidence de l'Assemblée (qui sera prise par la S.F.I.O.),

pour finalement voter De Gaulle et, nous l'avons vu, être très heureux de ses cinq postes de ministres...

Quand De Gaulle démissionna, en janvier 1946, le P.C.F. demanda la présidence d'un gouvernement d'Union. Mais Thorez se satisfait de la vice-présidence.

Lorsque De Gaulle quitte le pouvoir, en janvier 1946, le tripartisme lui succède.

La belle époque du tripartisme

Déjà, depuis le 21 octobre 1945, le Parti Socialiste et le Parti Communiste avaient, à eux deux, la majorité absolue à la Chambre.

Mais le Parti Socialiste refusa de gouverner sans le M.R.P. Les communistes acceptèrent.

Ce ménage à trois reposait sur un contrat, un protocole d'accord signé le 24 janvier 1946. Les trois partis se promettaient d'*« éviter dans les controverses orales ou écrites toute polémique de caractère offensant ou injurieux »*, et de développer un *« esprit de solidarité loyal pour la défense des décisions prises en commun »*.

Trois mois plus tard, les désaccords étaient déjà tels que les décisions ne pouvaient plus être prises en commun et pourtant le tripartisme subsista.

Il éclatera temporairement après les élections de novembre 1946, le M.R.P. étant prisonnier de la formule qu'il avait lancée pendant la campagne électorale : « Bidault sans Thorez ». Léon Blum sera amené à former un gouvernement composé des seuls S.F.I.O., puisque la S.F.I.O. ne veut pas gouverner avec les seuls « communistes ». Le 28 janvier 1947, Ramadier constitue de nouveau un gouvernement tripartite.

Le petit jeu qui consistait à réclamer officiellement une chose, ou à protester contre la politique du gouvernement tout en y participant, ne pouvait marcher que tant que les autres partis l'acceptaient et ne mettaient pas le P.C.F. au pied du mur.

Mais, au début de l'année 1947, le vent tournait, c'était le début de la guerre froide.

Pour la bourgeoisie française, le problème principal était alors celui de la reconstruction de l'économie. (Ph. R. Viollet)

La fin de la belle époque...

Le P.S. et le M.R.P. criaient au scandale devant ce qu'ils acceptaient auparavant, c'est-à-dire devant le fait que le P.C.F. ait un langage destiné à l'extérieur, et un langage pour le gouvernement, devant le fait qu'il se considérait avant tout comme parti de gouvernement mais voulait, en même temps, conserver une image de parti d'opposition dans son public, et que sa politique extérieure soit fonction de celle de l'U.R.S.S.

Le premier heurt qui parut intolérable aux yeux du président du Conseil socialiste, Paul Ramadier, fut l'affaire d'Indochine ; quand, le 18 mars 1947, Ramadier demanda à la Chambre des députés d'exprimer à ses soldats qui combattaient en Indochine sa reconnaissance, tous les députés se levèrent, sauf les communistes, et, à son banc, le ministre de la Défense nationale, François Billoux resta assis.

Pourtant trois mois auparavant, Thorez lui-même avait donné le signal des applaudissements aux communistes quand Ramadier avait fait la même demande, mais la situation internationale n'était plus la même...

Et, moins de deux semaines après que les parlementaires du parti aient voté les crédits militaires pour l'Indochine au sein de la Commission des finances, le Comité Central du P.C.F. décidait qu'ils les refuseraient lors du vote de l'Assemblée.

Après quarante-huit heures de discussion, on arrivait à un compromis : les députés communistes s'abstiendraient tandis que les ministres communistes voteraient les crédits de guerre...

Deuxième épisode : l'insurrection et la répression à Madagascar. Le P.C.F., s'insurgea contre l'arrestation des députés malgaches qu'il jugeait illégale. Mais, au sein du gouvernement, Maurice Thorez s'inclina. Ou plutôt, pour ne pas avoir à s'incliner, les cinq ministres communistes quittèrent la salle où se tenait le Conseil des ministres.

Troisième et dernier épisode : la grève Renault d'avril-mai 1947. Contre la C.G.T. et le P.C.F., la grève, partie d'un atelier, s'étendit à tout Renault. Le P.C.F., pour ne pas se laisser déborder sur sa gauche, tout en la combattant à l'intérieur de l'usine, reconnut la grève pour essayer de la canaliser à son profit. Et, le 30 avril, le bureau politique du P.C.F. dénonça *« le refus (du gouvernement) de réajuster équitablement les salaires des travailleurs »*... Donc il dénonce la politique de blocage des prix et des salaires qu'il avait lui-même contribué à mettre en place. Au Conseil des ministres, les communistes annoncèrent qu'ils étaient en désaccord avec la politique économique et sociale du gouvernement. Ramadier posa alors la question de confiance à la Chambre des députés : la confiance lui fut votée — les communistes votèrent contre, les parlementaires comme les ministres.

Théoriquement, selon les traditions parlementaires, les ministres communistes devraient alors démissionner ; ils ne le firent pas. Car, persuadés que Ramadier ne pourrait gouverner sans « le plus grand parti de France », les communistes espéraient que c'était Ramadier qui serait obligé de démissionner et qu'un autre gouvernement serait constitué.

Ce ne fut pas ce qui se produisit. Ramadier ne démissionna pas et c'est lui qui destitua les ministres communistes.

Le tripartisme avait vécu.

Sylvie FRIEDMAN.

LA LORRAINE :

Entre les promesses et le chômage

LA Lorraine est devenue depuis quelque temps la tarte à la crème des propagandes électorales. Depuis qu'à la faveur d'une élection partielle J.-J. Servan-Schreiber a réussi à se faire élire dans ce fief traditionnel de l'U.D.R., tout parti qui se respecte, l'U.D.R. en tête, se doit de formuler ses promesses pour la Lorraine.

Voilà pourquoi Pompidou vient d'aller faire son cinéma en Lorraine, et quelques jours avant le référendum c'était une bonne opération pour développer, non seulement en Lorraine, mais dans toute la France par la radio et la télévision, une campagne pour le « oui », hors programme.

Et si les campagnes électorales et préélectorales se sont mises à faire de la Lorraine leur terrain privilégié, c'est qu'il y a là quelques sièges à perdre ou à gagner à cause du mécontentement de plus en plus grand de la population. Car depuis quelques années le chômage n'a cessé de croître dans ces départements. Cette région jadis très industrialisée voit son activité économique décroître régulièrement : le nombre d'emplois a diminué depuis 1966 de 40 % dans les mines de fer, 27 % dans les houillères, 8 % dans le textile et 7 % dans la sidérurgie ; cela représente pour l'ensemble de ces quatre secteurs principaux de l'économie lorraine un quart des emplois (soit 50.000) disparus entre 1966 et 1971. Et ce ne sont pas les quelques milliers d'emplois créés dans de petites entreprises nouvelles, et dont se vante le gouvernement, qui peuvent combler ce déficit : en ce qui concerne les petites entreprises, il en ferme à peu près autant qu'il en ouvre.

Les promesses électorales de J.-J. Servan-Schreiber ne se sont, bien sûr, pas concrétisées depuis son élection : elles se résumaient (outre le baratin sur l'autoroute Paris-Nancy dont il accélérerait la construction) à la formule : « on attirera le capital américain pour qu'il vienne implanter des usines dans la région ». En novembre dernier, l'entreprise sidérurgique de Wendel-Sidélor annonçait 12.000 licenciements. C'est que l'exploitation du minerai de fer lorrain, la minette, ne tient plus face à la concurrence des minerais plus riches : il faut treize heures de travail pour produire une tonne d'acier en Lorraine contre sept heures en Allemagne, six heures au Japon, et on prévoit six heures au centre sidérurgique de Fos. Voilà pourquoi de Wendel-Sidélor réduit son activité en Lorraine pour se reconvertir à Fos. Pourquoi le capital américain, où J.-J. S.S. se flatte d'avoir des relations, irait-il s'enterrer dans une région que même de Wendel, pourtant sur place, a intérêt à fuir ? Mais les promesses ont pleinement rempli leur fonction : Servan-Schreiber est député de Nancy.

Les récentes promesses de Pompidou sont du même acabit : bien sûr il y a l'autoroute qui devrait permettre l'implantation d'usines nouvelles ; « devrait permettre », c'est bien là le résumé de toute la politique du gouvernement en ce domaine car il en est réduit à quelques gestes (Pompidou a, lui, les moyens de faire construire en vitesse quelques kilomètres de route en préparation des prochaines élections) et à des vœux pieux. C'est que les usines s'implantent là où cela leur est le plus rentable. Quant aux quelques C.E.T. promis de-ci de-là pour fournir à la Lorraine une main-d'œuvre qualifiée qui, elle aussi, « devrait permettre », même s'ils sont bâtis, ils ne seront pas beaucoup plus efficaces. La main-d'œuvre qualifiée en Lorraine ne trouve pas plus de travail que l'autre : c'est même plutôt elle qui, ne trouvant sur place que des emplois sous-payés, forme le gros des 12.000 ouvriers qui, tous les jours, sont obligés de faire des dizaines de kilomètres pour aller travailler au Luxembourg ou en Sarre.

Quant au P.C.F., il avait lui aussi, à l'annonce des licenciements chez de Wendel-Sidélor, présenté son « plan d'urgence pour la Lorraine ». **Mais il n'a pas pu convaincre la bourgeoisie française**

Ils m'ont appelé vilaine... (Ph. A.F.P.)

que la minette pouvait encore être rentable. Il faut dire que sachant d'avance la faiblesse de sa démonstration il l'avait appuyée d'une argumentation politique : « aucun homme censé ne peut permettre qu'on liquide le minerai de fer dont, peut-être un jour, on aurait besoin. Parce que là aussi tout est utopique dans le régime des monopoles. Qui nous dit qu'en Mauritanie ou ailleurs, on tirera toujours du minerai à aussi bon marché. Ce sont des pays qui obtiendront leur indépendance économique ». **(Buchmann dans** l'Humanité **du 11-XI). Mais, dans sa course au profit, le capitalisme est parfois moins prudent que le lui conseille le P.C.F., et a pour devise :** « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras ».

Dans ce domaine, tous les programmes, toutes les promesses ne sont que du vent. Le développement du capitalisme n'est pas guidé par les programmes que les charlatans de la politique proposent à nos suffrages, mais par la course aux profits. Et dans ce développement anarchique, le capitalisme est bien incapable de développer harmonieusement les régions. Seule la lutte des travailleurs contre le chômage, pour la répartition du travail entre tous par la diminution du temps de travail, peut empêcher les ouvriers lorrains de faire les frais de cette anarchie.

Olivier BELIN.

LUNÉVILLE :

Un exemple parmi d'autres

LA situation de l'emploi est catastrophique en Lorraine. Tout le monde en parle.

Ainsi Le Monde *du 11 avril consacre un article à Lunéville et donne les chiffres suivants : pour cette ville de 26.000 habitants on dénombre officiellement 400 chômeurs ; de 1.000 à 1.500 Lunévillois vont travailler chaque jour à Nancy. Mais il y a beaucoup de choses dont* Le Monde *ne parle pas.*

La broderie « s'effiloche », c'est le moins que l'on puisse dire. Deux entreprises font confectionner par des ouvrières à domicile de la dentellerie perlée. Le travail consiste à fixer des perles ou des paillettes sur des pièces de tulle ou de dentelle. Suivant la taille des perles, suivant le motif à reproduire, le salaire à la pièce varie mais reste de toute façon ridicule. Une ouvrière par exemple a été payée 12 F pour une pièce de 12 mètres ; il faut près d'une heure pour faire un mètre, ce qui représente un salaire de 1 F environ l'heure. Cette exploitation éhontée est rendue possible par le fait que les dentellières sont de vieilles femmes (50 à 70 ans), pratiquement toutes veuves habitant à la campagne et n'ayant que cela pour arrondir leurs faibles revenus.

La faïencerie « vivote », les conditions de travail y sont très dures, les installations vétustes. Les salaires, aux pièces ou à l'heure, sont, là aussi, très bas, entre 4 et 5 F de l'heure.

Les faïenceries de Saint-Clément destinaient à Pompidou un vase Louis XVI en réverbère. Un tel vase avait été donné à un ouvrier qui prenait sa retraite après avoir passé sa vie dans l'entreprise. Le vase de Pompidou n'étant pas parfait sur le plan technique, la direction des Faïenceries est allée reprendre celui du vieil ouvrier pour l'offrir au président...

De toute manière, il est question que la Faïencerie de Lunéville ferme ; la production serait alors concentrée à Badonviller à 40 km de là.

Manifestation en Lorraine contre le chômage. (Ph. U.P.I.)

L'usine Rachet a fermé ses portes récemment, licenciant 175 ouvriers et ouvrières. Cela avait d'ailleurs entraîné à l'époque une grève avec occupation, des heurts avec les non-grévistes, une manifestation à Lunéville et une délégation de 80 travailleurs à la préfecture de Nancy. Les locaux viennent d'être repris par la société Cox qui emploiera une dizaine de personnes.

Les sociétés Flavien où travaillent des handicapés physiques, Misrah, qui fabrique des vêtements de peau, battent de l'aile ; chez Roch (fabrication de pieds à coulisse), il y a des réductions d'horaires. Phillips, qui emploie 500 ouvriers, vient de différer l'extension de ses installations. Le central téléphonique doit être automatisé d'ici 1975 et 80 emplois seront supprimés.

Seule, la société Trailor qui occupe 1.200 ouvriers et fabrique des containers et des remorques ne connaît pas de difficultés pour l'instant, encore que le carnet de commandes soit incertain.

La situation à Lunéville n'est guère brillante, mais c'est la même que l'on retrouve dans toute la Lorraine, plus dramatique encore dans les secteurs où il y avait une seule industrie ; dans les Vosges avec la crise du textile, dans le pays haut avec les 12.000 licenciements dans la sidérurgie, dans les houillères avec les fermetures de puits, dans les mines de fer ou dans les régions rurales.

Correspondant L.O.

les transports en commun de la région parisienne...

LETTRE D'UN USAGER :

CONTROLE DES BILLETS OU RACKETT ORGANISÉ

DEPUIS cinquante ans, les gouvernements ont accumulé une incurie pratiquement inextricable en matière de transports en commun.

Aujourd'hui, l'Etat se préoccupe davantage d'augmenter les tarifs et de rentabiliser sur le dos des usagers et des travailleurs de la R.A.T.P. Dans ce domaine, sa dernière trouvaille, nous la connaissons tous, c'est la suppression des poinçonneurs de tickets et leur remplacement par des poinçonneuses automatiques. Aussi, cette mesure en entraîne une autre : le contrôle des billets. Comme cela, nos ministres font d'une pierre deux coups. Ils pourront reclasser le personnel poinçonneur en les reconvertissant en contrôleurs, qui pourront faire la chasse aux resquilleurs.

De cette mesure, j'ai pu avoir un avant-goût le mercredi 19 avril, vers 18 heures, au métro Saint-Placide. Non pas que je sois un resquilleur, mais tout simplement parce que, aussitôt poinçonné, j'ai jeté mon ticket. Le temps de marcher quelques pas et de descendre quelques marches : contrôle de billets. Comme je ne peux montrer aucun titre de transport pour prouver que je ne suis pas en fraude, on m'impose de payer une amende de 10 francs. Je refuse de payer quoi que ce soit. Alors on me demande de montrer mes papiers d'identité. Je refuse également.

On va alors me chercher le chef de gare. Celui-ci me ressort la même sérénade, tout en me disant qu'ils n'y sont pour rien, que ce sont les ordres du ministère. A quoi je lui réponds que c'est du vol, que je n'ai nulle envie de payer deux heures de mon travail pour entretenir les parasites du ministère.

Finalement, j'ai dû payer la somme, car on me signalait que j'allais avoir à faire à un autre ministère : celui de Marcellin. Et cela d'autant plus qu'il n'y avait presque personne sur le quai. Car je défie ces messieurs d'aller contrôler les travailleurs sur les quais et les rames bondées.

Prendre les usagers pour des cochons de payant et ensuite aller les contrôler, c'est vraiment de la provocation de la part du gouvernement. Eh bien, qu'ils prennent garde ces messieurs, la colère des usagers n'a pas besoin d'une bien grande provocation pour éclater.

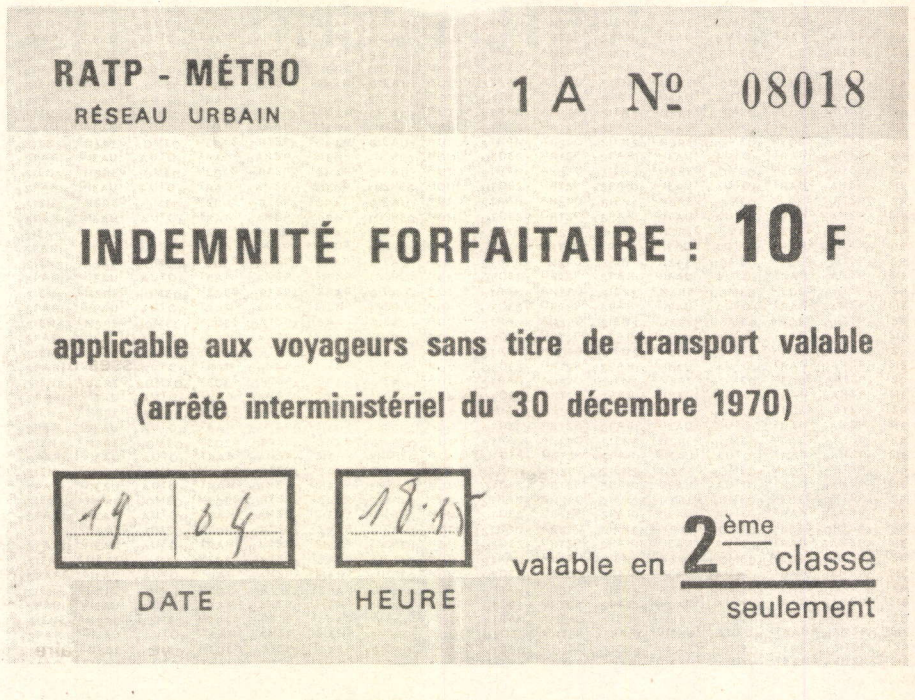

MANTES-LA-JOLIE :

Le Comité d'usagers obtient un aménagement des horaires des trains

BIEN que la ville de Mantes-la-Jolie soit située à 50 kilomètres de Paris, nombreux sont les habitants qui travaillent dans la capitale ou la proche banlieue. Pour cela se pose le problème des transports : si certains y vont en voiture (et les embouteillages de l'autoroute de l'Ouest sont bien connus), pour beaucoup il n'y a que le train, ce qui serait le plus pratique et le moins fatigant s'il y avait des trains en nombre suffisant.

Or, c'est loin d'être le cas et, tous les jours, les usagers de la ligne Paris-Mantes connaissent l'entassement et les heures perdues à cause du manque de trains : en effet, beaucoup sont obligés de prendre l'omnibus de 6 h 30, qui met une heure jusqu'à Paris, car l'express ne passe qu'à 7 h 10, ce qui est trop tard.

Aussi, sur l'initiative du Comité d'Usagers des Transports en Commun du Val-Fourré, une pétition a-t-elle circulé dans les trains et la cité pour réclamer la création d'un train direct à 6 h 50, en plus des trains déjà existants.

La presse locale, Paris-Normandie *et* Le Courrier de Mantes, *s'était fait l'écho de la revendication des usagers.*

Une entrevue fut donc demandée à la S.N.C.F. qui, après avoir attendu plus d'un mois avant de donner une réponse, a finalement accepté de recevoir une délégation, à Mantes, le 11 avril.

Le représentant de la S.N.C.F. a commencé par dire qu'il lui était malheureusement impossible de satisfaire la demande des usagers, vu l'encombrement des lignes à cette heure. Mais en revanche, il envisageait la création d'un train partant de Mantes à 6 h 44 et arrivant à Paris à 7 h 28 qui serait direct à partir des Mureaux, et ce à partir du 28 mai, et celle d'un omnibus partant à 7 heures.

Ainsi, sous la pression des usagers, la S.N.C.F. a consenti à un aménagement des horaires des trains. Cela lui coûte certes moins que de moderniser réellement le réseau Ouest — qui en aurait pourtant bien besoin ! — mais c'est un premier résultat encourageant de l'action des usagers.

Correspondant L.O.

... et de province

NON A LA SUPPRESSION DES LIGNES S.N.C.F.

DANS le cadre de sa politique de rentabilisation et d'économies, la S.N.C.F. a décidé de s'attaquer résolument au réseau Sud-Ouest.

Ainsi de lourdes menaces pèsent sur de nombreuses lignes de la région comme : Poitiers-Parthenay, Tours-Loches, Tours-Chinon, Tours-les-Aubrais, Buzançais-Salbris, Tours-Châteaudun et Tours-Poitiers. Pour la S.N.C.F. ces lignes ne sont plus rentables ; en effet certaines ne sont utilisées que par des écoliers, des travailleurs et quelques habitants de la région. Et la S.N.C.F. n'a pas l'intention de continuer à entretenir (avec l'argent des contribuables) des lignes utilisées par des usagers qui ne l'intéressent pas beaucoup. 1974 est d'ailleurs la date qu'elle se fixe pour apurer son réseau.

Toujours dans la région Centre, la S.N.C.F. s'apprête à supprimer le trafic omnibus entre Vierzon et Orléans-les-Aubrais et entre Vierzon et Châteauroux. Dans ce but, il y avait déjà quelques mois que la S.N.C.F. effectuait des pointages sur le nombre d'usagers qui empruntaient ces omnibus et sur les gares où il y a le plus de monde. Mais maintenant la menace s'est précisée et il serait question de fermer certaines petites gares lors des prochains travaux de réfection de la voie. Pourtant les omnibus entre Vierzon et Orléans et entre Vierzon et Châteauroux sont largement utilisés mais là encore par des écoliers et des travailleurs le plus souvent et la S.N.C.F. ne fait pas grand cas de ces usagers-là !

Mais les usagers estiment qu'ils ont leur mot à dire, ainsi que les cheminots qui seront eux aussi les premières victimes des suppressions de postes qui vont en résulter. Et c'est dans ce but qu'a été créé, le 25 avril à Vierzon, un Comité de défense des lignes S.N.C.F. à l'appel des syndicats de cheminots CGT, CFDT, FO et FAC. De nombreuses organisations se sont déclarées désireuses d'y participer (notons en passant que le P.C.F. a refusé de s'y associer sous prétexte que *Lutte Ouvrière* était présente dans le comité, comme quoi la défense des intérêts des cheminots et des usagers ne semble pas être sa première préoccupation. Il est à noter aussi que la présence de l'U.D.R. dans ce comité semblait le gêner beaucoup moins que celle des gauchistes).

Il est sûr que devant l'offensive de la S.N.C.F. les usagers et les cheminots doivent réagir et tout faire pour que le gouvernement et la direction de la S.N.C.F. reculent, comme il est sûr aussi que pour cela seule la lutte sera payante. La constitution du Comité de défense est un premier pas.

Correspondant L.O.

La S.N.C.F. ne se soucie nullement des intérêts des usagers : elle rentabilise ! *(Ph. L.O.)*

POUR RESOUDRE LES PROBLEMES DE L'ENSEIGNEMENT, LE GOUVERNEMENT FERME LA FACULTE DE VINCENNES

LA faculté de Vincennes va fermer. Il ne s'agit pas d'une de ces nombreuses interruptions décidées par les pouvoirs publics suite à des manifestations étudiantes. Non ! Elle va tout simplement disparaître. Ainsi en a décidé le Conseil de Paris, sous prétexte d'une confuse histoire de terrains appartenant à l'armée et que se serait abusivement attribué l'Education nationale.

Décidément, le gouvernement, après avoir créé cette nouvelle faculté en 1968, aura tout fait pour l'empêcher de fonctionner. Après avoir maintenu les crédits au niveau de 1968 alors que le nombre d'étudiants était passé de 7.000 à 12.500, il s'est attaqué ensuite au contenu de l'enseignement en retirant toute validité aux diplômes décernés à Vincennes. Aujourd'hui, les crédits sont coupés et les départements sont obligés, les uns après les autres, de suspendre leurs activités. Les étudiants après avoir occupé les Tuileries pour protester, n'auront plus qu'à chercher une autre faculté. Quant aux enseignants, ils n'auront même pas cette solution puisqu'ils étaient pour la plupart seulement « chargés de cours » et que ce statut permet de leur retirer leur poste du jour au lendemain.

Ainsi, dans un pays où l'enseignement est bien insuffisant pour le nombre de jeunes, le gouvernement fait bien les choses. Il prend des mesures radicales... dans le sens inverse. Sans doute espère-t-il que le nombre d'étudiants diminuera automatiquement en fonction du nombre de facultés.

Le gouvernement a donc décidé de raser ces bâtiments tout neufs. Pour la politique du gouvernement en matière d'enseignement, c'est tout un symbole.

Dominique LEGER.

Pour ne plus avoir ce genre de problème, le gouvernement a trouvé une solution radicale : supprimer la faculté !

Grève au lycée de Chelles

LES cours ont repris au groupe scolaire de Chelles où quatre cents élèves, sur les deux mille environ que comprennent le lycée et le C.E.T. (1er et 2e cycle), ont fait grève pendant une dizaine de jours.

Il faut dire que les sujets de mécontentement ne manquaient pas : le lycée se trouve en effet à 2 km de la ville, en pleine campagne ; et pour la plupart d'entre nous qui habitons à 5 ou 10 km de là, il n'y a qu'un moyen de transport : les cars qui fonctionnent à 8 h 30 et à 17 h 30. Aucun autre moyen n'est prévu pour les élèves qui n'ont qu'une ou deux heures de cours dans la journée.

De plus, pour un lycée moderne qui prône la participation, les conditions d'études ne sont guère favorables. Au C.E.T., les conditions de sécurité ne sont même pas respectées : travail au tour sans lunettes de protection, par exemple.

La discipline y est sévère. Et surtout, l'administration vient de décider la suppression d'une classe de 2e technique l'année prochaine, ce qui entraîne la mise à la porte de trente-cinq élèves de 1re année.

Devant cela, la décision par l'administration de renvoyer, à deux mois du bac, un élève de terminale pour « indiscipline » déclencha la grève. En assemblée générale, quatre cents élèves décidaient de ne pas reprendre les cours.

Un Comité de grève fut créé, regroupant tous les volontaires (une vingtaine). Des groupes d'élèves furent chargés d'aller informer les autres lycées de la région. Des commissions, où chacun put s'exprimer, établirent les revendications :

— réintégration de notre camarade exclu ;
— amélioration des transports ;
— suppression des mesures disciplinaires ;
— maintien de la 2e technique ;
— suppression de la « ségrégation » entre C.E.T. et lycée.

Pendant ces dix jours de grève, nous avons essayé de discuter avec les élèves et les professeurs non grévistes. Une première réunion entre le S.N.E.S. et l'administration ne donna aucun résultat. La grève continua donc mais, toutefois, certains élèves reprenaient les cours.

Avec le soutien des lycées de la région (Meaux, Vincennes, Champigny), nous avons tenu une semaine malgré les pressions de l'administration qui envoyait des notifications d'absence aux parents.

Et devant notre détermination, le Conseil d'administration se réunit et céda sur les revendications suivantes :

— droit d'affichage et de réunion ;
— suppression des « colles » et des brimades au C.E.T. ;
— mise sur pied d'un foyer ;
— et surtout pas de suppression de classe pour l'an prochain.

Bien sûr, nous n'avons pas obtenu tout ce que nous voulions et en particulier la réintégration de notre camarade.

Mais malgré notre inexpérience et le fait que l'U.N.C.A.L., présente dans le lycée, ne soit pas intervenue... sinon pour dénoncer, dans un tract, les « provocations gauchistes », nous avons montré à l'administration que nous ne sommes pas décidés à nous laisser faire et que, si elle ne tient pas ses promesses, nous sommes prêts à recommencer !

Correspondant L.O.

médecine du travail, médecine patronale

DESFOSSÉS (Issy-les-Moulineaux)

Un scandale fait surface

POUR un scandale connu, combien restent dans l'ombre ?

De temps en temps, une indiscrétion, une erreur révèlent ce que dans le cercle des gens de bien, on nomme une indélicatesse.

Chez Desfossés, la direction vient de commettre une erreur dont elle peut se mordre les doigts. Tout récemment, elle a décidé de réduire les heures de vacation à un des trois médecins de l'entreprise. Ce dernier, qui n'exerce pas dans le privé, ne l'a pas entendu de cette oreille. A l'attaque de la direction contre son gagne-pain, il a décidé de contre-attaquer et de mettre les pieds dans le plat. C'est ainsi que dans une séance extraordinaire du C.E. ce médecin devait révéler que les pratiques de la direction en ce qui concerne le service médical étaient plus que douteuses : illégales.

D'après son rapport, ce médecin indique que la direction ne respecte pas le secret médical. Qu'elle se permet en ce qui concerne les certificats médicaux de passer outre l'avis des autorités médicales à l'aide de petits carrés de couleurs différents joints à chaque certificat. Un petit carré rouge indique seul que la direction est dans l'obligation de respecter l'avis médical. En outre, le rapport annuel des médecins au C.E. n'est pas fait. Et pour finir, la direction viole délibérément la loi pour les visites du CHS en y imposant la présence du seul médecin chef, dit médecin coordinateur, alors que normalement ces visites doivent se faire avec l'aide des autres médecins, et sans le médecin coordinateur.

Evidemment, ces déclarations ont fait du bruit. La direction a commencé par les nier et tenter de calomnier le médecin qui dénonçait ces pratiques. Mais à sa grande surprise, seul le médecin coordinateur devait la soutenir dans ses dénégations, le troisième médecin de l'entreprise admettant que le rapport du médecin accusateur disait la vérité.

Pour le moment, le scandale en est là. Le médecin qui a fait ces révélations, qu'il avait cru bon de taire jusqu'à présent, il faut bien le reconnaître, demande à la direction de respecter la légalité dans le service médical. Il est bien regrettable que jusqu'à maintenant, il soit le seul à exiger cela de la direction.

Les syndicats dans l'entreprise, C.G.T. et C.F.D.T., devraient être les premiers à imposer ce minimum à la direction, y compris en la traînant devant les tribunaux si elle ne s'y prête pas de bonne grâce.

BABCOCK (La Courneuve) :

Nouveau recul de la C.G.T. aux élections de délégués

LES élections de délégués qui viennent d'avoir lieu à Babcock ont consacré un nouveau et net recul de la C.G.T. dans les deux collèges. Ce recul s'effectue au profit de F.O. (animée par des militants de L.O.) dans le premier collège et au profit de la C.F.D.T. dans le second.

Ces résultats sont la conséquence de l'attitude de la C.G.T. durant l'année écoulée. Cette organisation est restée entièrement passive lors du boycott de la cantine organisé par les militants révolutionnaires de l'entreprise lors de l'augmentation des prix des repas. Elle s'est déconsidérée lors des grèves qui viennent d'avoir lieu pour protester contre la répression patronale et les licenciements arbitraires.

Ceci dit, la C.G.T. reste encore, et de loin, le syndicat le plus puissant et le plus représentatif dans l'entreprise. Mais la perte de 20 % de ses voix en une année dans le collège ouvrier montre qu'elle ne peut plus impunément brader les luttes des travailleurs.

Voici les résultats dans le 1er collège :

	1971	1972
Suffrages exprimés	749	733
C.G.T.	505	410 (4 sièges)
F.O.	134	199 (2 sièges)
C.F.D.T.	110	124 (1 siège)

Les cheminots célibataires en ont assez des couvents

VOILA maintenant trois semaines que les jeunes célibataires des foyers cheminots de l'arrondissement de la gare du Nord sont en lutte contre le règlement intérieur des foyers. Un règlement qui semble sorti de l'imagination d'un prieur du XVII[e] siècle pour régenter un couvent :

— interdiction de recevoir, dans la chambre, des personnes étrangères au foyer (cheminots d'autres résidences, parents, amis, etc.) ;

— interdiction de faire des aménagements dans les chambres (cela, paraît-il, détériore les locaux) ;

— interdiction d'affichage dans le foyer.

C'est l'expulsion d'un de nos camarades qui nous a décidé à réagir. Il avait, ô crime, reçu une fille dans sa chambre ! Un Comité de locataires s'est formé dans son foyer, puis un autre dans le foyer voisin.

Le Comité a décidé de faire circuler une pétition contre l'expulsion du camarade et pour l'abolition du règlement, réclamant entre autres :

— le droit de visite ;

— l'abolition du droit que se réserve la S.N.C.F. d'expulser le locataire après deux ans d'occupation des locaux ;

— l'abolition de la hausse des loyers après deux ans d'occupation.

Cette pétition a recueilli la quasi-unanimité des résidents consultés. Nous avons donc décidé de faire une manifestation pour la porter à l'arrondissement.

Devant cette mobilisation, la C.G.T., la C.F.D.T. et la direction ont convenu d'entrevues qui, l'une et l'autre, se sont soldées par un échec.

Devant ce piètre résultat, le Comité a réuni une assemblée de locataires mardi dernier pour tirer les leçons des actions entreprises ; les délégations syndicales n'ayant rien donné, le Comité a proposé d'en revenir à la manifestation initialement envisagée. L'assemblée, dans sa presque totalité, a voté pour une manifestation le 3 mai, jour de la réunion du Comité régional d'Action sociale (qui réunit les représentants de la S.N.C.F. et les représentants syndicaux).

Au cours de la réunion, la C.G.T. s'est ralliée à la proposition mais, dans les coulisses, elle conseillait de ne pas faire de propagande sous prétexte de ne pas avertir le chef d'arrondissement. En fait, elle voulait éviter une mobilisation massive.

Mais le Comité de locataires a entrepris de poursuivre son effort de propagande pour que la manifestation soit un succès. Lors d'une réunion pour organiser le travail on a pu voir les représentants de l'appareil C.G.T., qui avaient sans doute oublié leur vote de l'avant-veille, ergoter pendant une heure pour substituer le terme « délégation » au terme « manifestation » dans le tract d'appel. Inutile de dire que la plupart se sont d'ailleurs trouvés tous les prétextes pour ne pas apporter leur contribution au travail de propagande (diffusion de tracts, affiches, etc.).

Cette attitude de leur part a, certes, contribué à émousser un peu la combativité de certains, mais a aussi montré à bon nombre de jeunes cheminots qu'il ne fallait compter que sur eux-mêmes, les

Les cheminots sont décidés à ne plus se laisser traiter comme des gamins.
(Ph. L.O.)

renforçant dans leur intention de faire de la manifestation du 3 mai un succès.

Correspondant L.O.

CÉGÉDUR (Castelsarrasin) :

La direction jette les vieux travailleurs à la rue

L'USINE Cégédur Pechiney de Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne) est réputée pour ses bas salaires (actuellement, un posté touche environ 1.000 F en équipe 3 x 8) et ses mauvaises conditions de travail (dernièrement encore, un camarade a eu la main broyée par une cisaille), mais l'usine Cégédur est aussi connue pour une autre raison : elle loge ses ouvriers pour un loyer modique (environ 30 F par mois).

Il faut savoir que ces logements ne sont en fait que des baraquements qui abritaient autrefois des prisonniers de guerre ; ces constructions sont en bois et n'ont bien entendu aucun équipement sanitaire. Ces logements ont donc peu coûté à la direction et si les loyers sont très faibles, ce n'est qu'un moyen pour la direction de verser une partie du salaire en nature. Ces logements étaient attribués à tous les travailleurs de l'usine qui en faisaient la demande, et à la retraite, ils conservaient le bénéfice de leur « baraquement » et même pouvaient obtenir la gratuité complète du logement dans certains cas. Quant on connaît le montant des retraites, cela était appréciable pour les vieux travailleurs.

Mais ça, c'est du passé : depuis quelques années, toute une partie des logements est en démolition et, depuis quelques temps, cela s'accentue. En premier lieu, on s'est contenté de démolir les logements de ceux qui partaient volontairement, mais maintenant, on expulse carrément les vieux travailleurs comme le montre la lettre ci-jointe.

La direction a consenti à loger les travailleurs pendant un certain temps, mais elle a maintenant d'autres projets. En effet, si l'usine ne réembauche pas de personnel (l'effectif est tombé de 1.200 ouvriers à 850), la direction n'en fait pas moins des profits : dernièrement, elle a modernisé l'entreprise en achetant un nouveau laminoir ultra-moderne. Cégédur se porte bien, et c'est pourquoi la direction a décidé d'agrandir l'usine sur l'emplacement des logements ouvriers.

Pour cela, elle n'hésite pas à jeter des vieux travailleurs et leurs familles à la rue. C'est scandaleux : la direction a exploité les travailleurs pendant près de quarante ans pour certains, et maintenant elle utilise les profits qu'elle a fait sur eux pour étendre son usine et en même temps, quand ces travailleurs ne lui sont plus utiles, elle les met dehors.

Mais, dans les logements ouvriers, le mécontentement est grand et cela risque de ne pas se passer exactement comme la direction l'a prévu.

Correspondant L.O.

CEGEDUR CP

USINE DE CASTELSARRASIN
82 - CASTELSARRASIN
TÉL. : (63) 04-33-41 - TELEX. 51029

[redacted]

82. - CASTELSARRASIN

CASTELSARRASIN, le [redacted]

V/Reference

N/Reference [redacted]

OCCUPATION SANS DROIT DU LOGEMENT DE LA [redacted]

Monsieur,

Vous occupez actuellement le logement CEGEDUR GP [redacted] comprenant [redacted]

Nous vous rappelons que la jouissance de ce logement ne vous a été accordée qu'à titre accessoire du contrat de travail qui vous liait à notre société et ce, conformément à la convention [redacted] que vous avez signée [redacted]

Votre contrat de travail a pris fin [redacted] lors de votre mise à la retraite.

Vous êtes devenu occupant sans droit du logement que vous vous êtes engagé à rendre vacant dans un délai d'un mois à compter de la date à partir de laquelle vous avez cessé d'exercer effectivement votre travail au sein de notre Société.

Compte tenu des conditions particulières qui vous ont amené à prendre une retraite anticipée, nous avons laissé s'écouler une période de 13 mois, pensant que ce délai vous aurait permis de vous reloger.

Nous vous demandons de prendre dès maintenant toutes dispositions utiles afin de pouvoir restituer à notre Société le logement [redacted]

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

M. GOUBARD

SIÈGE SOCIAL : 90, AVENUE MARCEAU - PARIS 8e — S.A. CAPITAL DE 215 924 500 F — R.C. PARIS 67 B 1108 — INSEE 9175100 0040 — C.C.P. PARIS 255 797

Fac-similé de la lettre de la direction. (Ph. L.O.)

UN NOUVEL ACCORD BIDON

APRES un accord sur la « formation professionnelle » sur les « départs en retraite », etc..., c'est un accord sur la « réduction du temps de travail » qui a été signé entre les fédérations syndicales et le patronat (U.I.M.M.).

Après examen, on s'aperçoit que cet accord appelé pompeusement « accord sur la réduction du temps de travail » ne touchera pas l'ensemble des travailleurs et qu'il est très loin des 40 heures qui, de nos jours, seraient vraiment un minimum.

En effet, cet accord prévoit une réduction d'horaire qui sera au maximum d'une heure trente pour les horaires supérieurs à 47 heures.

Cette diminution d'horaire sera d'une heure pour ceux en-dessous de 47 heures et au-dessus de 44 heures, pour atteindre une demi-heure pour les travailleurs qui se trouvent entre 43 h 30 et 44 heures.

Quant aux travailleurs qui ont des horaires au-dessous de 43 h 30, ce qui est le cas aujourd'hui d'un grand nombre de travailleurs de l'industrie, particulièrement ceux qui travaillent en équipe, aucune réduction n'est prévue.

Ces réductions d'horaires se feront en deux étapes d'ici à mars 1973.

L'accord signé le 25 avril prévoit aussi que l'horaire plafond sera de 49 heures le 1[er] septembre 1972 et 48 heures le 1[er] mars 1973. Mais cet horaire se calculera sur douze semaines, ce qui permettra aux patrons d'augmenter ou de diminuer le nombre d'heures d'une semaine sur l'autre selon les besoins.

Voilà le genre d'accord que nos champions du tapis vert ont signé et cela malgré l'avis défavorable d'un grand nombre de travailleurs. Car avant de signer, à l'annonce des quelques miettes proposées par le patronat, de nombreux travailleurs et militants syndicalistes CGT et CFDT étaient hostiles à la signature.

D'ailleurs, les dirigeants de la CGT et de la CFDT ont hésité, car il leur a fallu plusieurs semaines de réflexion avant de signer.

Mais ces messieurs préfèrent ramasser les quelques miettes que le patronat accorde plutôt que d'organiser la lutte des travailleurs pour les 40 heures, seule solution pour faire aboutir cette revendication vieille de plusieurs dizaines d'années.

Pierre PLUMIER

GENERAL-MOTORS-FRANCE (Gennevilliers) :

LE RÉSULTAT DE QUATRE SEMAINES DE GRÈVES TOURNANTES

A General-Motors-France (Gennevilliers), la grève d'avertissement d'une journée, suivie le 27 mars par 60 % du personnel (grève que nous avons relatée dans le numéro 189 de notre journal) n'était pour la grande majorité des travailleurs de l'usine qu'un début. Comment continuer le combat ? Là-dessus, les idées n'étaient pas très claires pour beaucoup, et c'est la C.G.T., à laquelle la C.F.D.T. a emboîté le pas, qui a imposé sa solution : les grèves par atelier, tournantes de préférence.

En effet, au meeting général du 29 mars, deux jours après la grève d'avertissement, le principe de tels mouvements est proposé par l'Intersyndicale (délégués C.G.T. et C.F.D.T.) et adopté : chaque secteur décidera donc lui-même des formes de lutte.

Le résultat ne se fait pas attendre. Le mécontentement étant profond, dès le mercredi 29 mars, des mouvements de débrayages localisés éclatent un peu partout dans l'usine. Le secteur des Démarreurs ne reprend pas le travail après le meeting du 29. A l'Outillage-Entretien, aux Servo-Freins, aux Bougies, au Magasin, aux Allumeurs, des grèves souvent tournantes d'une heure ou de deux heures, ou même des grèves d'une journée entière se succèdent toute la quinzaine suivante.

Un secteur est particulièrement combatif : c'est celui de l'Outillage-Entretien, qui compte environ 190 personnes. Déjà, le 7 avril, les camarades de ce secteur se réunissent entre eux pour discuter de leurs problèmes et adresser à l'ensemble du personnel une résolution affirmant clairement leur volonté de lutte, et rappelant leurs revendications [certaines d'ordre général, comme les 0,70 francs de l'heure d'augmentation, avancée lors de la grève d'avertissement du 27 mars et la réduction du nombre de catégories professionnelles ; d'autres catégorielles, comme le passage des M.O. (Maîtres Ouvriers, professionnels très qualifiés) au statut de mensuels].

Le jeudi 13 avril, délégués C.G.T. et C.F.D.T. organisent un vote à bulletin secret à l'Outillage-Entretien, sur la forme que devrait prendre la lutte dans le secteur :

— 73 voix pour la grève illimitée ;

— 46 voix pour les grèves tournantes ;

— environ une dizaine de bulletins nuls.

Le vendredi 14 avril au matin, la grève illimitée est effective. Grève suivie par la presque totalité des ouvriers du secteur, qui se retrouvent en assemblée tous les matins.

Cette grève entretient une agitation dans l'usine. Devant la volonté de lutte de la plupart, mais le manque de perspectives et l'absence de coordination, l'Intersyndicale organise un vote à bulletins secrets de l'ensemble du personnel : Etes-vous contre ou pour l'action ? Et si vous êtes pour, êtes-vous pour des débrayages par secteurs ou une grève généralisée ? En fait, la C.G.T. comptait bien, par ce biais, faire condamner une action généralisée qu'elle craignait au plus haut point.

Le vote a eu lieu le mardi 18, et ses résultats ne sont annoncés par tract que deux jours après seulement, le jeudi 20. Les voici : pour 1.304 ouvriers concernés :

— 694 votants ;

— 37 nuls ;

— 413 pour l'action (la grande majorité de ceux-ci pour des mouvements généraux à tous les secteurs) ;

— 231 contre l'action.

Malgré le désir exprimé par la majorité des votants d'engager une action plus ample et plus efficace, les syndicats se gardent de répondre à l'attente générale. Pis, ils se volatilisent : à partir du 18 avril, plus de délégués C.G.T. dans les ateliers. Comme beaucoup le font remarquer, on dirait qu'ils se cachent !

La passivité de la C.G.T., trois semaines durant, puis sa démission les derniers jours ainsi que le suivisme de la C.F.D.T. à son égard finissent par démoraliser les travailleurs qui attendent des initiatives de l'Intersyndicale.

Le vendredi 21 avril, à l'Outillage-Entretien, toujours en grève, la détermination n'y est plus. Et ailleurs, on ne sait plus tellement que faire. Résultat : dès le début de la semaine suivante, au terme de deux assemblées générales, hâtivement préparées, les lundi et mardi 27 et 28 avril, l'Intersyndicale propose la suspension des mouvements. Suspension acceptée par tous et d'autant plus facilement que la direction cède quand même quelque chose :

— au lieu des 4 % prévus : 5,8 % pour les manœuvres, 5,4 % pour les O.S. (6,61 F au lieu de 6,27 F de l'heure pour un O.S. 2), 5 % pour les P 1 et P 2 (8,21 F de l'heure au lieu de 7,88 F pour un P 2), etc. ;

— pas d'incidence des débrayages sur les gratifications et les congés payés.

Certes, ce n'est vraiment pas grand-chose, mais la direction a tout de même marqué un recul. Et les travailleurs l'apprécient comme tel. En tout cas, l'alerte a été concluante : apparemment, la direction a jugé à sa juste valeur le climat de mécontentement qui règne dans l'ensemble de l'entreprise et a préféré lâcher quelques miettes avant que la voie choisie par les camarades de l'Outillage-Entretien ne soit suivie par tous.

Correspondant L.O.

(Ph. L.O.)

AU "CHALET IDÉAL", LA LUTTE A PAYÉ

LE « Chalet Idéal » construit des pavillons individuels. La filiale siégeant à Auxerre rayonne sur cinq départements et emploie quelques cent vingt personnes.

Il y a quelques mois, une section C.G.T. est créée à l'initiative de quelques travailleurs âgés, sans aucune expérience syndicale. Ils sont aussitôt appuyés par les tâcherons, de nationalité portugaise pour la plupart. Les travailleurs des chantiers se syndiquent à plus de 90 %, et personne ne le regrettera.

Extrait de l'accord :

A titre de rattrapage des salaires, il est accordé les majorations de salaires suivantes :

Qualifications	au 1er mai 1972	au 1er oct. 1972
Carreleurs	5 %	5 %
Jointoyeurs	4 %	3 %
Monteurs	8 %	8 %
Maçons	8 %	8 %
Peintres	5 %	5 %

Les augmentations du mois d'octobre seront calculées sur les salaires majorés. Ces augmentations sont cumulables avec celles prévues à l'échelon national.

Un cahier de revendications est aussitôt élaboré au cours de réunions du personnel. La jeune section syndicale remporte une première victoire en obligeant le patron à respecter la loi sur les frais de déplacement. Chacun reçoit dans l'immédiat quelque 800 F à titre d'arrérages.

LA GREVE

Mais il restait une question importante à régler, celle des salaires. Pour faire céder le patron, la grève s'avéra cette fois nécessaire. Le 6 avril, les délégués, excédés par les louvoiements du patron, lui soumettent le cahier de revendications. Ils lui laissent six jours pour répondre. C'est non. Le 13 avril, c'est la grève.

Cette grève, la première pour la grande majorité, est vécue avec un enthousiasme débordant. Pour la première fois, ces travailleurs relèvent la tête, ils ont conscience de leur force. En cortèges bruyants, les grévistes parcourent les rues d'Auxerre, de Sens, et d'autres villes de la région. Leurs camions, peints aux couleurs du « Chalet Idéal », arborent des pancartes telles que : « Le patron peut payer », « Beaux pavillons, laids salaires », « Les murs sont lourds, les salaires sont légers ». Une « publicité » qui, tout, en inquiétant les clients, affole complètement le patron !

La grève est votée jusqu'à complète satisfaction des revendications. Toutes les pressions du patron n'y feront rien. Les Portugais, enchantés de cet entracte dans un travail harassant de 70 à 80 heures par semaine, sont prêts à prendre un mois de « vacances ». Le patron ne leur « accorde » qu'une semaine...

LA VICTOIRE

Le 19 avril, un accord est signé, comportant des augmentations de 7 à 16 %, selon les catégories (les salaires les plus bas recevant les plus fortes augmentations). Le personnel du Service après-vente obtient une réduction considérable du temps de travail, près de trente heures par semaine, et la garantie d'un salaire minimum de 1.200 F mensuels.

Correspondant L.O.

DESFOSSÉS (Issy-les-Moulineaux) :

Courtier patronal

CHEZ Desfossés encore, lors de la dernière réunion du C.E. en début de séance, le secrétaire-adjoint au C.E., CGT, a pris la parole pour s'opposer à la présence du représentant CFDT au C.C.E. qui accompagnait à cette réunion le représentant au C.E. du même syndicat, en affirmant que c'était « illégal ».

La direction, bien sûr, ne se l'est pas fait dire deux fois et en chœur avec ce « représentant » CGT a demandé au représentant CFDT au C.C.E. de quitter la séance. Ce dernier, malgré ses protestations, a dû obtempérer.

Il est tout de même incroyable qu'un responsable CGT ose se permettre de se faire le valet de pied de la direction sous prétexte de respecter la légalité, bourgeoise, légalité sur laquelle par ailleurs, en ce qui concerne les intérêts des travailleurs, la direction marche allègrement, sans soulever autant de tollés de la part du secrétaire adjoint CGT.

Voilà un geste qui déshonore le mouvement ouvrier et la CGT en particulier.

RHONE-POULENC (Saint-Aubin-les-Elbeuf) :

Explosion dans l'usine

NOUS avons publié, dans notre précédent numéro, un article sur l'explosion qui a tué trois ouvriers, le 27 avril, à l'usine Rhône-Poulenc d'Elbeuf, et sur la manière cynique dont la direction de l'usine de Vitry avait informé le personnel. Nous publions aujourd'hui une correspondance locale sur les mêmes faits qui montre la totale carence des organisations syndicales devant ce drame.

JEUDI 27 avril, à 11 h 45, c'est-à-dire un quart d'heure avant la fin de l'équipe du matin, l'atelier 32, dans le secteur agricole, sautait, sans doute par suite de l'explosion d'un autoclave contenant du thioglycol, pour faire des insecticides. Un échauffement de cause inconnue serait à l'origine de l'accident. Une enquête du Comité d'hygiène et sécurité est en cours pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Bilan : 3 morts, un grand brûlé, 4 blessés graves et 15 blessés légers : parmi les blessés, certains resteront invalides à 100 %.

Dans Elbeuf, l'émotion a été très grande, d'autant plus que l'explosion a ébranlé tous les environs.

Une usine où la sécurité laisse à désirer

Quelles que soient les circonstances de l'accident, ce qui est certain, c'est qu'en de nombreux points la sécurité est loin d'être satisfaisante à Rhône-Poulenc. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont déjà protesté. Dans un communiqué, la C.G.T. déclare : **« Les conditions de travail dans l'usine d'Elbeuf sont telles que la possibilité d'accidents graves est une réalité permanente. Il n'est qu'à rappeler les accidents déjà survenus dans l'usine en général et dans ce secteur en particulier (agricole) où des explosions d'appareils ont déjà eu lieu ces dernières années.**

Malgré de nombreuses interventions des élus C.G.T. du C.H.S. qui protestent contre la vétusté et le mauvais entretien de ces ateliers, ce qui entraîne de très mauvaises conditions de travail, tant au point de vue hygiène que sécurité, il est regrettable que rien de véritablement concret n'ait été encore fait pour remédier à cela. »

A noter aussi que l'atelier qui a explosé était dit de « demi-gros » : il était conçu pour faire des essais, alors que la direction y sortait de la production.

Rhône-Poulenc est entièrement responsable de la mort de ces camarades, et de tous les accidents de ce genre qui peuvent se produire.

Devant une telle insouciance criminelle, les organisations ouvrières se devaient de réagir immédiatement.

L'usine continue à tourner...

Le jour de l'accident, le quart de l'après-midi a travaillé normalement. Et pourtant les organisations syndicales se devaient de faire quelque chose, devant l'émotion des travailleurs, et aussi devant le cynisme de la direction qui a déclaré : **« Les dégâts matériels sont importants mais ils ne mettent pas en cause l'activité des autres secteurs de l'usine, et l'emploi n'en sera pas affecté ».**

La direction a poussé aussi le culot jusqu'à faire travailler dans des secteurs proches de l'explosion, où il y avait des risques de chutes de matériaux. Elle s'est contentée de distribuer quelques casques !

L'usine a tourné normalement pendant le week-end.

Un délégué C.G.T., interrogé, aurait prétendu que les syndicats avaient bien envisagé 24 heures de grève pour protester, mais que le troisième ouvrier étant sur le point de mourir, on aurait été obligé de recommencer après !

Il n'y a eu qu'un arrêt de travail de quelques heures mardi pour l'enterrement, mais pas de débrayage : en effet, pour nous y rendre, nous avons dû demander des bons de sortie. Pas de tract C.G.T., seule la C.F.D.T. en a sorti un, parlant d'actions à venir, mais sans préciser.

Les patrons s'en tirent à bon compte

Au niveau de la région elbeuvienne, on aurait pu s'attendre à ce que le 1er mai soit l'occasion d'organiser la protestation. Mais le 1er mai s'est soldé par un petit meeting à la Maison des Syndicats, rassemblant à peine plus d'une cinquantaine de personnes. Rien sur Rhône-Poulenc, les principaux responsables syndicaux de l'usine n'étant même pas présents.

Mardi 2, les syndicats appelaient bien à venir aux obsèques, à 9 heures le matin, ce qui impliquait des débrayages. Mais encore aurait-il fallu que ce soit organisé un minimum. Or il n'y a même pas eu de tract C.G.T. Malgré cela, de nombreux travailleurs étaient présents aux obsèques.

Encore une fois, les patrons risquent de s'en tirer à bon compte. Peut-être y aura-t-il une plainte de déposée contre la direction. Mais quand on connaît le zèle et l'efficacité de la justice bourgeoise en ce domaine, on est en droit de rester rêveur et légèrement écœuré. Décidément, ça ne vaut pas cher, la peau de trois ouvriers...

Correspondant L.O.

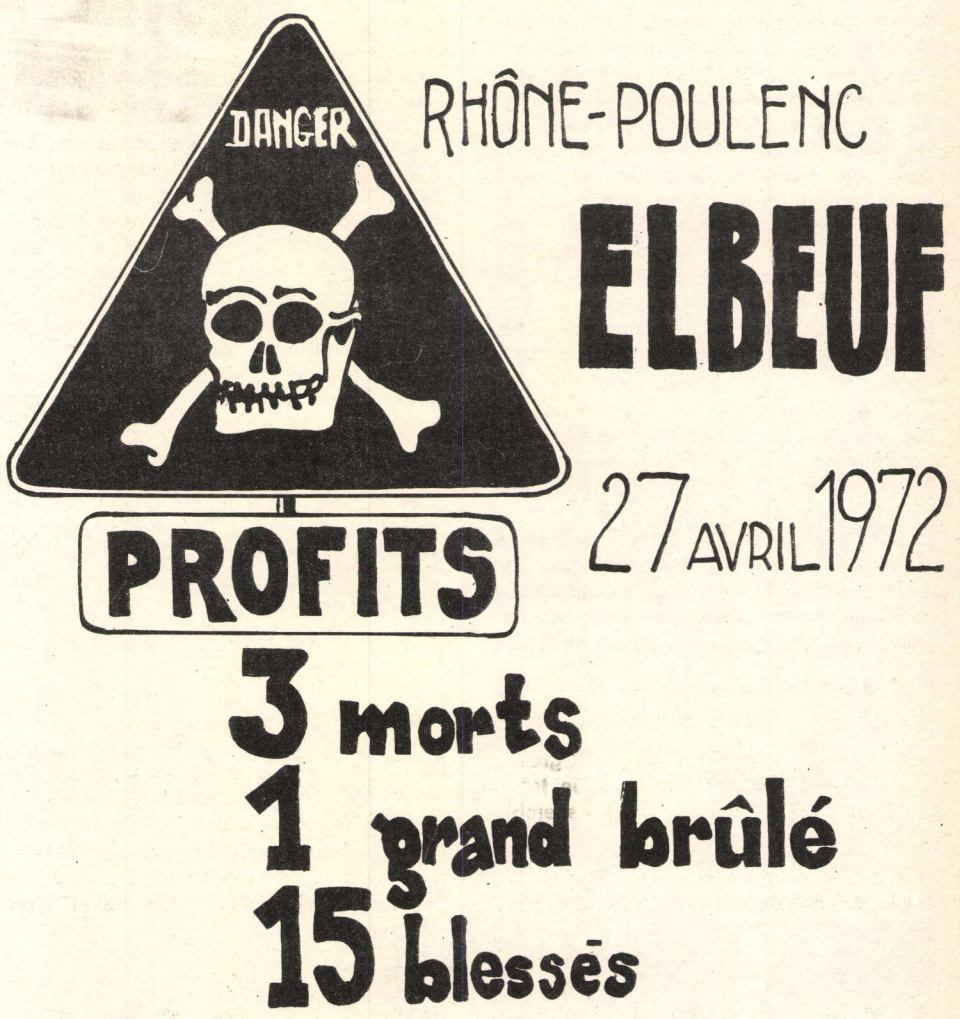

DASSAULT-MARTIGNAS (Gironde) :

La direction organise son référendum... et le perd

MARTIGNAS : c'est une des nouvelles usines que vient de monter la société Dassault en prévision de la sortie du dernier né de la série des avions Dassault : le « Mercure », ce qui après Talence et Mérignac, porte à trois le nombre d'usines de cette société dans la région bordelaise. Et en attendant que cette nouvelle usine prenne de l'extension, c'est le directeur régional, Robert, qui en assume la direction. Ce monsieur est d'ailleurs connu dans toute la société Dassault pour avoir la réputation d'un « directeur de combat ». Il faut croire qu'il n'a pas voulu faillir à sa réputation car dès son arrivée des problèmes éclatèrent entre lui et les syndicats. Tout d'abord, des entraves aux libertés syndicales, des tentatives d'intimidation vis-à-vis des délégués et dernièrement, ce sont les problèmes du C.E. qui tinrent la « une » à l'usine de Martignas.

Dès qu'avait été mis en place le C.E. de Martignas, il s'était posé le problème de savoir qui devait gérer la cantine. Le patron devait-il en garder la gestion, ou est-ce le C.E. qui devait s'en charger ? La C.G.T. elle-même était divisée. Si certains syndiqués étaient favorables à la gestion par le C.E., soit parce qu'ils pensaient que les repas seraient de meilleure qualité ou que cela permettrait de réaliser des économies sur la cantine, économies que le C.E. pourrait ensuite réinvestir dans d'autres secteurs, notamment celui des œuvres sociales, d'autres, par contre, étaient opposés à la gestion de la cantine par le C.E. car, estimaient-ils fort justement, ce n'est pas le rôle de syndicalistes de se transformer en marchands de soupe. Bref, l'affaire s'éternisait et c'est finalement le patron qui se proposa pour gérer la cantine, mais il y mit une condition : que le C.E. distribue une indemnité repas uniforme à tous les travailleurs, mangeant ou non à la cantine. L'accord ne se faisant toujours pas, la direction organisa alors un référendum (c'est à la mode ces temps-ci), truqué comme il se doit. Nous avions, en effet, le choix entre la gestion de la cantine par la direction... avec distribution par le C.E. d'une prime uniforme à tous les membres du personnel, ou la gestion par le C.E.

La manœuvre était habile de la part de la direction. En effet, la C.G.T. avait de tout temps été hostile à une distribution des subventions du C.E. sous forme de prime uniforme à l'ensemble du personnel. Elle préférait gérer ces sommes, les investir, les placer en vue d'offrir des loisirs « populaires » aux travailleurs : colonies de vacances, construction d'un chalet dans les Pyrénées, achat d'un motel à Hendaye, aéroclub, etc... Par contre, une partie du personnel voyait relativement d'un bon œil l'octroi d'une telle prime.

Le personnel de Martignas ne se prononça cependant pas massivement pour la proposition du patron. C'est-à-dire pour la gestion de la cantine par la direction, avec répartition d'une prime uniforme à tout le personnel par le C.E. C'est même la C.G.T. qui l'emporta d'une courte tête (8 voix de majorité) et c'est donc le C.E. qui gérera la cantine.

Mais si, finalement, le patron fut mis en échec, cette victoire de la C.G.T. n'a pas grande signification pour les travailleurs. D'une part parce que tout le temps déjà passé et tout le temps qui, à l'avenir, sera encore passé à discutailler de problèmes de gestion est du temps qui n'est pas passé à organiser les luttes ouvrières. D'autre part, nous voyons combien il est facile à un patron de créer des ennuis à un syndicat lorsque ce dernier veut se faire le gestionnaire des miettes qui sont accordées par les patrons aux C.E.

Correspondant L.O.

livres

J'accuse le général Massu

de Jules Roy

LE livre de Massu La vraie bataille d'Alger, **n'a pas fini de faire couler de l'encre. Après le général de Bollardière, c'est un autre ancien officier, Jules Roy, qui entreprend de lui répondre. Pied-Noir** « élevé par ses parents dans l'idée que les Arabes sont des sauvages », **comme il nous l'apprend lui-même au fil du livre, Jules Roy est particulièrement touché par le problème de la torture et a marqué publiquement, pendant la guerre elle-même, son désaccord avec la politique menée en Algérie.**

C'est par un cri d'indignation qu'il répond à Massu, et lui annonce qu'il n'a pas fini de « recevoir au visage des baquets de sang ». **Et c'est grâce à une bonne connaissance des faits qu'il peut démasquer les omissions volontaires, les oublis et les malhonnêtetés du livre où Massu, en toute innocence, osait justifier la torture,** « puisqu'elle permet de sauver des vies humaines » **! Les couleurs roses sous lesquelles Massu décrivait son action en Algérie sont levées, et Jules Roy rétablit la vérité : la torture en Algérie était une méthode générale, appliquée partout au su de toutes les autorités. Exécutions sommaires camouflées en tentatives d'évasion, jets des prisonniers du haut d'un hélicoptère venaient couronner l'action de « persuasion » menée, à l'aide de leur magnéto ou de leur baignoire, par les paras de Massu.**

Celui-ci qui ose aujourd'hui se pavaner à la télévision et écrire des mémoires pour justifier son action n'est qu'un sinistre soudard, un de ces hommes sans scrupules que la classe dirigeante emploie à ses basses besognes, et qui massacrent sans sourciller du moment qu'on le leur ordonne. C'est un criminel de guerre au même titre qu'un Eichmann ou un Klaus Barbie. Jules Roy nous le rappelle avec véhémence, et on ne peut que se féliciter de voir le général d'Alger dénoncé par l'un des siens.

Cela dit, on est parfois gêné par le livre de Jules Roy, et pas seulement par ses tournures littéraires. C'est que Jules Roy, ancien officier, est encore fier de l'avoir été. Et s'il ne se prive pas de dénoncer la politique coloniale, c'est aussi au nom d'une « armée propre » **qu'il s'oppose à Massu. On trouve, sous-jacente à son raisonnement, l'idée que l'armée, faite pour des grandes causes, n'a pas à se salir les mains dans des besognes de basse police où elle laisse son honneur. Et le même Jules Roy qui dénonce les horreurs de Massu n'est nullement gêné pour nous parler des nuits de 1942 où il partait déverser des tonnes de bombes sur les villes allemandes. Il trouve même pour décrire ces raids des accents romanesques. Est-ce à dire que ces missions-là étaient « propres » ? Etait-il donc plus justifié de faire griller vifs des milliers de civils allemands que de « ratisser » Alger ?**

En fait, Massu n'est nullement une brebis galeuse égarée dans une armée propre. Comme la torture, il est le produit logique d'un système qui, pour survivre, a besoin d'armées, de bombes et de bombardiers, de napalm et de tortionnaires sans scrupules. Pour se maintenir et maintenir les profits et les privilèges, que ce soit contre les peuples ou contre un concurrent, le capitalisme ne recule devant aucun massacre, que les morts soient des civils français, algériens ou allemands. Pour maintenir sur le globe un système ignoble, par tous les moyens, il faut des hommes qui ne soient pas des anges. De ce point de vue, Massu qui avale tout est un bon militaire, et Jules Roy qui a des scrupules en est un mauvais.

Il n'y a pas d'armée propre. Il y a une armée prête à tout pour défendre les possédants. Massu n'est pas une brebis galeuse, mais l'image fidèle d'un régime qui avait connu, couvert, encouragé la torture. Les gouvernants de la IV^e^ République puis de la V^e^, les Guy Mollet et Pfimlin, puis De Gaulle, en sont responsables, autant que Massu, même s'ils n'ont pas eu la sottise de s'en vanter. Et De Gaulle, en 1968, n'est pas parti chercher du secours auprès des partisans d'une armée « propre » Bollardière ou Jules Roy, mais bien auprès de Massu, le tortionnaire d'Alger. C'est tout un symbole : on a les appuis que l'on mérite.

André FRYS.

(Ph. U.P.I.)

La torture dans la République

de P. Vidal-Naquet

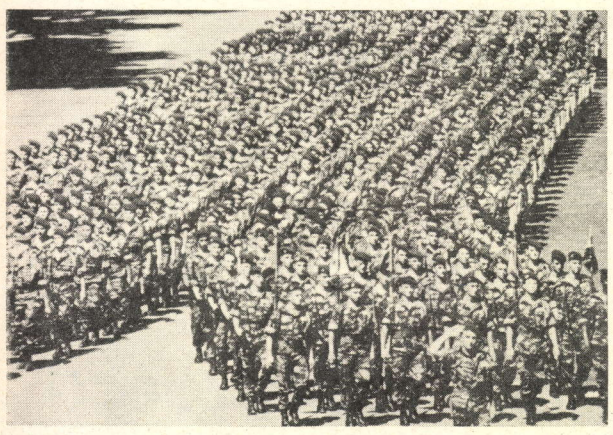

(Ph. U.P.I.)

LE livre de P. Vidal-Naquet vient à point en pleine période de polémiques et de révélations sur ce que fut la guerre d'Algérie terminée il y a dix ans.

La torture dans la République est l'œuvre d'un historien. Ce n'est pas une suite de témoignages sur la torture en Algérie. C'est surtout l'étude de la mise en place et de l'organisation de la répression au cours de la guerre d'Algérie. La torture n'est qu'un des moyens, le plus odieux peut-être, le plus significatif surtout, qu'ont pratiqués là-bas la police puis l'armée au sein de l'énorme appareil répressif qu'ils ont mis en place contre le peuple algérien.

P. Vidal-Naquet a le mérite de rattacher et de replacer la torture et la répression dans le contexte politique de la guerre d'Algérie.

Décidée à maintenir « l'Algérie Française », aiguillonnée par les colons, eux-mêmes mis en condition par les formations d'extrême-droite renaissantes en Algérie, la bourgeoisie française s'enferme dans la répression contre l'insurrection algérienne.

Simple opération de police en 1954, « le maintien de l'ordre » nécessite quelques années plus tard la présence de 500.000 hommes de troupe. A coup de nouvelles lois, de décrets ad hoc, grâce à la multiplication des juridictions d'exception, l'armée détient finalement tous les pouvoirs en Algérie. L'Algérie est transformée en un vaste camp de concentration où le moindre village est perpétuellement quadrillé, regroupé, où la population est continuellement contrôlée. Le moindre officier ou sous-officier a tous les pouvoirs, l'administration civile s'est volatilisée. C'est dans ce cadre que se généralise la torture, comme moyen de « faire du renseignement », comme dirait Massu, peut-être, mais surtout et en complément, comme moyen de terreur et de répression. Les équipes de tortionnaires spécialisées, organisées, deviennent finalement le fer de lance d'un pouvoir militaire autonome.

P. Vidal-Naquet nous rappelle la responsabilité des hommes politiques de « gauche » dans tout cela. Il évoque Mendès-France et Mitterrand (son ministre de l'Intérieur d'alors) qui en 1955 couvrent les exactions de la police en Algérie. Il démasque le rôle du gouvernement « socialiste » de 1956 (Guy Mollet était alors président du Conseil) qui a envoyé le contingent en Algérie après que le Parlement (PCF compris) lui ait voté les « pouvoirs spéciaux ». Il dénonce enfin l'hypocrisie des gouvernants français qui font tout pour cacher et nier les méthodes de répression en Algérie après les avoir eux-mêmes suscitées en donnant le feu vert aux policiers et aux militaires. En France, pendant la guerre d'Algérie, c'est le règne du mensonge et de la censure, car, comme l'affirmait Marx, *« un peuple qui en opprime un autre n'est pas un peuple libre »*.

Enfin P. Vidal-Naquet nous montre comment l'OAS fascisante est sortie tout naturellement des cadres de cette armée au pouvoir en Algérie.

La torture dans la République est un livre utile à lire car il nous fait toucher du doigt ce qui s'est passé en Algérie pendant sept ans. Même ceux qui ont vécu cette période n'en ont souvent pas eu conscience.

Constamment relié au déroulement des événements, le livre est clair et bien organisé. Une chronologie, retraçant les sept années de l'insurrection, apporte en fin de livre, en supplément, tous les repères nécessaires.

Claude CHARVET.

Editions de Minuit - Collection Grands Documents. 15 F.

“ TOUT VA BIEN ”

de Jean-Luc Godard et Jean-Pierre Gorin

EH bien oui, tout va bien pour Godard. Il a perdu un prénom, mais il a retrouvé un coréalisateur ; il a sorti son premier film depuis trois ans ; il s'est enfin trouvé, ayant cessé d'être un cinéaste de gauche pour devenir un gauchiste cinéaste. Et surtout maintenant, quatre ans après mai, il se pense « historiquement ».

Son film met en scène un couple de petits-bourgeois intellectuels, qui s'ennuient parce qu'ils vivent repliés sur leurs problèmes professionnels et personnels. Et puis un beau jour, ils se retrouvent, sans l'avoir voulu, séquestrés avec le patron d'une usine de cochonailles. Les ouvriers de l'usine l'occupent contre la volonté de la C.G.T. représentée par un délégué plus vrai que nature. La séquestration du patron, les interventions du délégué et de ses gros bras donnent lieu à quelques scènes savoureuses lorsqu'elles sont traitées sur le ton de la comédie, pénibles lorsque les réalisateurs prétendent faire une critique politique.

Nos deux petits-bourgeois ont le choc de leur vie. Désormais, ils ne peuvent plus vivre comme avant, lui à tourner des films publicitaires, elle à faire des reportages stupides pour la radio américaine. Sauront-ils se penser à travers l'histoire pour enfin sortir de leur nullité ? C'est sur cette interrogation que se termine le film, après nous avoir montré leurs tentatives plus ou moins heureuses.

Car si le tandem Gorin-Godard se réjouit de mai 1968, des séquestrations de patrons, des occupations d'usine, des actions des gauchistes, du renouveau de la lutte de classe, c'est parce que tout cela lui permet, à lui, et devrait permettre à tous les petits-bourgeois de son genre, de projeter un éclairage nouveau sur leur nombril torturé, qui, comme chacun le sait, est le centre du monde et mérite qu'on l'étale sur des kilomètres de pellicule.

C'est vraiment tout ce qu'on peut tirer de Tout va bien. Ses auteurs n'avaient strictement rien à dire sur la lutte de classe et ses « nouvelles formes ». Sur l'usine Salumi occupée, il y a une pancarte : « On a raison de séquestrer les patrons » ; en un peu plus d'une heure et demie, Gorin-Godard expliquent que cela permet aux intellectuels de faire des films où ils se pensent « historiquement ».

André ROUSSEL.

FEUILLETON

L'abondance de l'actualité nous a contraint à supprimer les deux pages du feuilleton. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser. Ils retrouveront la suite du Bois qui pleure **dans les prochains numéros.**

TÉLÉVISION : SÉLECTION DE LA SEMAINE

MERCREDI 10 MAI

1re chaîne (20 h 30) :

« Galilée », *film de Liliana Cavani.*

Ce film retrace une partie de la vie de Galileo Galilei, dit Galilée (1564-1642), professeur à l'Université de Padoue, contraint par l'Inquisition d'affirmer que le soleil tournait autour de la terre et de défendre le système astronomique de Ptolémée alors qu'il était convaincu de la justesse des vues de Copernic, qui servirent de base à l'astronomie moderne. A l'âge de soixante-dix ans Galilée dut affronter un procès devant le tribunal de l'Inquisition au terme duquel il dut prononcer, à genoux, l'abjuration de sa doctrine. Mais, malgré tout, la science vint à bout de l'obscurantisme de l'Eglise dans le domaine scientifique...

DIMANCHE 14 MAI

2e chaîne (14 h 50) :

Les mutinés du « Téméraire ».

Film d'aventure avec Alec Guiness et Dick Bogarde.

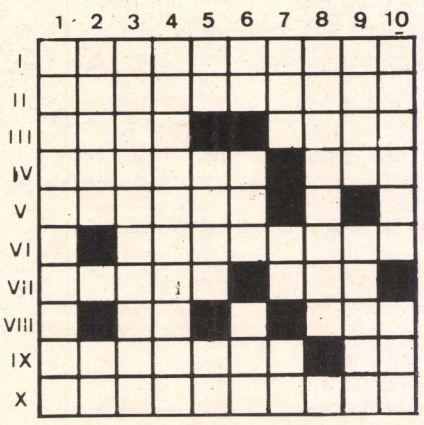

HORIZONTALEMENT. — I. Piège à pommes. — II. Toujours plus haut. — III. La nature en avait horreur - Ne peut mentir quand il est bon - Dans la mêlée. — IV. Ville de Galicie. — V. Céréale anglaise. — VI. Efface tout. — VII. Pas forcément méchantes - Sa détente peut être mortelle. — VIII. Préfixe - Dans le désordre : selon le rapport officiel, ce qui manque le plus à l'O.R.T.F. — IX. Fait rire ou pleurer Mimi. — X. Ecrites ou parlées par un Hindou.

VERTICALEMENT. — 1. Amovible. — 2. Donner de la voix - Possessif. — 3. Union d'Etat. — 4. Ceux de mai 1968 sont entrés dans l'histoire. — 5. Rat sans queue - Privé de - Komintern. — 6. Conjonction - En Terre Adélie - Instrument de chasse. — 7. Possessif - Possessif - Négation. — 8. Dans le cercle. — 9. Truquée à la Réunion - Le plus célèbre des voleurs. — 10. Ne s'apprivoise pas facilement - Revêtu.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	P	R	O	G	R	A	M	M	E	S
II	O	U	T	I	L	L	E	U	R	S
III	L	I	■	B	■	E	U	S	■	■
IV	I	N	D	U	S	T	R	I	E	L
V	T	E	O	S	■	■	T	C	■	I
VI	I	■	M	■	T	I	R	A	I	S
VII	C	R	I	M	I	N	E	L	L	E
VIII	I	O	N	I	E	N	■	E	S	T
IX	E	T	E	R	N	E	L	S	■	T
X	N	A	R	E	S	■	U	■	R	E

20 - 21 - 22 mai
A PRESLES
(Val-d'Oise)

lutte ouvrière

Pour s'y rendre

CARS :

● Service permanent de la porte de la Chapelle à partir du samedi 20 mai à 11 h 30.

● Départ toutes les quinze minutes.

TRAINS :

● Départ toutes les heures de la gare du Nord.

● TRAIN SPECIAL le dimanche 21 mai à 14 heures à la gare du Nord. Retour du train à 22 h 30 en gare du Nord.

● Parking Presles, à environ 1.500 mètres de la fête.

AUTOS :

● Pour aller à Presles, emprunter la Nationale 1 (Paris-Beauvais) et prendre l'embranchement de Presles (D 78) à 23 km de la porte de la Chapelle.

C'est la fête

Le programme artistique

SAMEDI

● Grand spectacle folklorique avec

— Une troupe de danse d'Afrique Centrale (Mali, Mauritanie, Sénégal).

— Folklore d'Arménie.

— ... et des chanteurs brésiliens et argentins.

● Festival Pop avec notamment : les groupes « Epoque », « Arc-en-Ciel », « Purple Fog », « Corporation ».

● Représentation de ballets modernes d'Alberte Raynaud.

● En soirée, de 18 h 30 à 22 h 30 : GRAND BAL.

DIMANCHE

● Chanteurs Folk-Song : Sansous, Orientis...

● Pop avec « Haute Lune », « Epoque », « Arc-en-Ciel », « Rag-Time ».

● En matinée, à partir de 15 heures, spectacle de variétés avec Francesca Solleville. François Béranger, Pierre Repp, Los Huincas et les fanfares et les rythmes du Grand Magic Circus.

● En soirée, festival de Jazz avec Claude Nougaro et ses musiciens.

LUNDI

● Pop avec les « Harlem City Dream », Folk-Song, Orchestre Rag time.

● Danses arméniennes.

● Spectacle avec Paco Ibanez, « Los Quirpas » et le Théâtre du Soleil.

Les groupes politiques

De nombreux groupes politiques français et étrangers seront présents à la fête de **L.O.** Ils tiendront un stand ou une table de presse, vendront leurs journaux et brochures, participeront parfois à certains forums de discussion.

La liste des groupes présents que nous publions aujourd'hui n'est pas limitative. Dans la mesure des possibilités matérielles, **L.O.** accueillera tous les groupes, toutes les publications qui se réclament du socialisme et de la classe ouvrière et qui nous demandent à être représentés.

Alliance Marxiste Révolutionnaire - Combat Ouvrier - Ecole Emancipée - Fomento (groupe Alarma) - Groupe Vietnamien - Informations et Correspondance Ouvrières - International Socialism - Ligue Communiste - Organisation Juive Révolutionnaire - Organisation Révolutionnaire Anarchiste - P.O.U.M. - Parti Socialiste Unifié - Parti Communiste Révolutionnaire (trotskyste) - Politique Hebdo.

Au cinéma

Une sélection de films parmi lesquels :

● Les sept samouraïs
● Que Viva Mexico
● Le cuirassé Potemkine
● Noblesse oblige
● Mourir à Madrid
● Octobre
● La chevauchée fantastique
● La grève
● Salvatore Guliano
● L'as de pique

Au hasard des stands

EXPOSITIONS :

« Les transports en commun », « Les grèves de Girosteel et de l'Alsthom », « La femme et le socialisme », « La révolte des vignerons de 1907 », « La rénovation du 15e », etc.

JEUX :

Courses de vélos, jeux de massacre, tirs à l'arc, tirs aux fléchettes, échecs, courses de sacs, cross, crochet radiophonique, judo, etc.

SPECIALITES CULINAIRES :

Gaspacho, tapas, churros, plats chinois, aïoli, couscous, bananes flambées, moules, brochettes, sandwiches tunisiens, confit du Béarn, crottins de Chavignol, crevettes, boudin antillais, tabouleh du Liban, etc.

CE QU'ON POURRA S'Y PROCURER :

Paroliers, émaux sur cuivre (bagues, colliers...), le tee-shirt de la fête, sacs en toile, poupées, brocante, affiches et lithographies, tables en céramique et fer forgé, livres, disques, etc.